

LE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

VAUX

magazine N°52 HIVER 2015

JE SUIS
CHARLIE

**LA MUNICIPALITÉ
VOUS PRÉSENTE
SES MEILLEURS VŒUX
POUR L'ANNÉE 2015**

sommaire

Rythmes scolaires
pages 4 à 9

Jeunesse et sport
page 10

Urbanisme et Environnement
page 11

Bibliothèque
page 12

Agenda des manifestations
page 13

Associations
pages 14 à 19

CCAS et solidarité
page 20

Informations
pages 21 à 25

Compte rendu du conseil municipal
pages 26 à 29

État civil
page 30



Pencil and love

Directeur de la publication :

Julien Crespo

Maquette & graphisme

Commission Information et Communication

harguen33@aol.com

Comité de rédaction :

N. Benchehida - B. Chiumenti - M. Gardin - A. Lancéa - J. Lerma - P. Lesage

A. Monnier - L-O. Baschet - J. Harter - N. Renaut

Photo de couverture :

Le parc du rû Gallet par la Commission Information et Communication

Illustration page sommaire

Mélodie Baschet

Photographies :

Tous les Vauxois et mentions indiquées.

Distribution :

T.CdV.

Remerciements pour leur aide à ceux qui sont allés de leur plume et de leur vision pour nous tenir informés de la vie vauchoise :

Les Associations - J. Baschet - M. Bianco - V. Carton - G. Choppe -

B. Foucault - M. Grond - K. Hadjaz - B. Loiseau - J-C. Waltrégny -

C-M. Robin - M-C. Vandeville.

Magazine municipal gratuit, réalisé par la commission Information & Communication

Impression FJD 01 34 97 50 90 - RCS Versailles B 495 058 000, à 2 100 exemplaires • Dépôt légal janvier 2015.

Au seuil de cette nouvelle année, les vœux que je forme s'adressent à chacun d'entre vous. Que l'année 2015 vous apporte, joie, bonheur, santé et que tous ceux qui vous entourent profitent au mieux de cette année nouvelle.

Nous espérions passer un début d'année empreint de joie et de sérénité.

Malheureusement le pire est arrivé et ces derniers jours ont vu notre pays durement frappé dans ce qui en fait ses valeurs, je veux parler du terrible attentat contre la liberté de la presse perpétré dans les locaux de Charlie Hebdo et celui de la meurtrière prise d'otage raciste dans le magasin de la porte de Vincennes.

J'ai décidé, après une large consultation de mes collègues du Conseil toute tendance confondue, et en accord avec eux, d'annuler les vœux traditionnels prévus le 11 janvier dans notre ville.

Nous avons souhaité par ce geste nous associer à l'immense peine des familles des victimes et exprimer notre profonde émotion.

Je considère que nous, élus républicains, sommes les garants et les premiers défenseurs des valeurs de notre République et des droits fondamentaux qui en sont le fondement.

Je veux rappeler ici notre attachement à la liberté de la presse et saluer le travail des journalistes, je veux rappeler ici notre attachement à la sécurité de nos concitoyens et saluer le travail des policiers qu'ils soient nationaux ou municipaux.

Le combat pour la liberté d'expression est celui de tous.

En ces moments tragiques, il nous faut rester solidaires, unis et rassemblés pour dire NON à ce fanatisme.

Nous resterons debout car nous sommes tous CHARLIE.

Il est de coutume lors de ce traditionnel message de vœux, de revenir sur les événements qui ont jalonné l'année 2014 mais compte tenu des événements, je reviendrais dans les prochains magazines sur les réalisations 2014 et sur les perspectives 2015.

Ceci étant, l'année 2014 a été l'année du renouvellement de nos conseils municipaux et intercommunaux et c'est avec une très large majorité de plus de 70% que les Vauxoises et les Vauxois ont choisi la liste « Vivre à Vaux Ensemble » que j'ai eu l'honneur de conduire et je tenais à vous en remercier très sincèrement.

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans saluer le monde associatif vauchois, leurs Présidents et leurs équipes de bénévoles, je les remercie de leur engagement et de la qualité des animations qu'ils savent proposer aux Vauxois.

Je tiens aussi à remercier et féliciter l'ensemble du personnel communal pour l'investissement et le professionnalisme qu'il manifeste au service de tous.

Je tiens également à remercier les élus nouveaux et anciens pour l'engagement qu'ils démontrent dans la gestion au quotidien de notre commune en particulier dans la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

Je vous adresse, au nom de toute l'équipe municipale et en mon nom, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité.



Julien Crespo
Maire de Vaux-sur-Seine

VOYAGE AU CŒUR DES TAP (Temps d'Activités Périscolaires)



Corinne-Marie Robin
Maire Adjointe,
déléguée aux Affaires scolaires

Comment avez vous vécu cette mise en place des TAP ?

La mise en place de la nouvelle réforme représentait un véritable challenge. L'équipe municipale a toujours eu à cœur la bonne mise en place des TAP dans l'intérêt des enfants.

Le Comité de Pilotage constitué lors du mandat précédent a été un appui fort pour nous et nous a permis de travailler en concertation avec les acteurs concernés. Ce Comité a pu se réunir déjà deux fois depuis la rentrée afin d'apporter les ajustements nécessaires pour mieux répondre aux besoins constatés sur le terrain.

N'oublions pas que nous sommes une petite commune et que nous tenions à ce que les TAP, qui ont été imposés aussi bien à l'équipe enseignante qu'à la municipalité, devaient pour nous rester gratuits malgré le coût financier engendré.



En attente de rentrer

Il a fallu organiser la mise en place des TAP dès la rentrée avec en plus l'ouverture de 2 classes supplémentaires à l'école primaire, sans extension des locaux.

Globalement oui, cela n'a pas été facile mais grâce à l'énergie et à la volonté des acteurs municipaux la réforme a pu se mettre en place, et trouver son rythme de croisière.



Tablette clavier pour travailler son solfège

Pour l'instant notre objectif semble atteint avec 22 groupes de TAP en primaire et 7 groupes en maternelle, chaque groupe étant réparti dans des locaux adaptés, tout en maintenant la gratuité des activités proposées.



Du son et du rythme : Berkol, Yoann et Tadzio nos intervenants musiciens, en primaire, travaillent sur le rythme, sur des sons variés pour faire comprendre que la musique est un espace de communication entre la guitare et la percussion.



Avec Maria, on découvre que les pâtes ne poussent pas dans les arbres ! On va faire des pâtes fraîches que l'on pourra déguster



Comment s'articulent les TAP ?

En élémentaire, tous les 6 jours, un atelier différent est proposé aux enfants qui, entre chaque période de vacances scolaires, peuvent ainsi tourner et découvrir une nouvelle activité. L'atelier établit une passerelle entre les loisirs et l'école, dans une logique d'initiation, l'idée est que les enfants touchent un peu à tout et découvrent.

Les enfants sont ravis de leurs activités et ils le disent, bien souvent en scandant le nom des animateurs. Mais rien n'est imposé et certains enfants ne souhaitent pas participer aux activités, ils sont alors en retrait avec bien souvent un livre ou un jeu, afin de ne pas perturber le groupe. Les ateliers sont tous encadrés par des professionnels issus du monde associatif ou de l'animation pour la plupart.

Le chef d'orchestre de cette organisation au quotidien est assuré par Mme Edwige Payet qui est présente tous les jours à l'école primaire au moment des TAP afin de vérifier et en coordonner leur bon déroulement.

Quels sont les ateliers proposés ?

En primaire
22 animateurs font découvrir aux enfants :
l'archéologie
l'atelier bois
l'atelier culinaire
la bibliothèque
l'éveil corporel
le golf
les jeux de dame et d'échec
la guitare
les jeux de rôle
les jeux de société
le jonglage
le mime
l'équilibre
la mosaïque
les percussions
la poterie
la sculpture
la prévention bucco dentaire
la relaxation



Avec Jonathan, on découvre le jonglage, l'adresse, la patience et l'entraînement



Patience aussi pour les sculpteurs et potiers en herbe





Jeux de société pour apprendre et partager



Attentifs on découvre une nouvelle histoire



L'archéologie nous conduit aux dieux grecs et à la mythologie



De l'histoire à l'archéologie, on passe au mime

CHIFFRES CLÉS DES TAP

439 sur 473 enfants inscrits
en maternelle 143 sur 163
en primaire 296 sur 310

37 PERSONNES SONT MOBILISÉES

CHAQUE SEMAINE
SUR L'ENSEMBLE DES TAP

15 Intervenants
extérieurs

2 Coordinatrices



2 Enseignantes

4 Élus



Sous le soleil, initiation au golf !



Temps pluvieux, échecs et dames !



Relaxation et étirements avant de retourner en cours



Découpage et assemblage

En maternelle les ateliers durent sur la période entre chaque vacances scolaires.

Les activités varient au cours de la séance afin de s'adapter à la capacité de concentration de l'enfant. Ces activités font appel à la motricité et à la créativité.

Les ateliers sont encadrés par les Atsem qui participent directement à l'élaboration des TAP, elles se trouvent valorisées dans leur travail auprès des enfants et montrent un investissement très fort.

Afin de soulager leur journée de travail, le ménage a été confié à un prestataire extérieur.

Mme Hélène Petit ,Atsem, assure le rôle de coordination des TAP à l'école maternelle.



Jeu de construction avec les kaplas



Relaxation et éveil corporel en maternelle



Attentifs aux jeux de société



Coloriage pour ceux qui ne veulent pas jouer

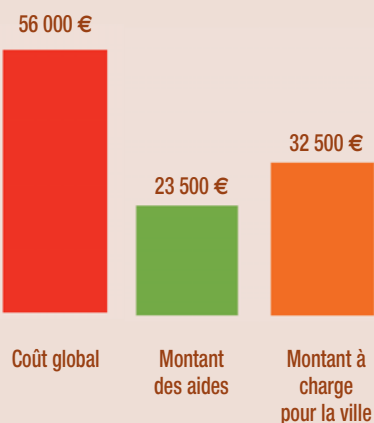


Quels sont les ateliers proposés ?

En Maternelle 7 animateurs leur proposent :

- des activités manuelles
- du chant
- de l'éveil musical
- du jardinage
- des jeux de construction (Kapla/Lego)
- de la lecture de contes
- des marionnettes
- de la relaxation

BUDGET GLOBAL DES TAP ANNÉE SCOLAIRE 2014 - 2015



Vaux Ados



Kamal Hadjaz,
Conseiller municipal,
délégué à la jeunesse
& promotion du sport

Bénéficiant du programme de rénovation de la Martinière, un nouvel espace dédié aux jeunes Vauxois est ouvert depuis cet été « L'Orangerie », au Parc de la Martinière. Ce nouvel espace propose un accueil quoti-

dien, notamment en fin d'après-midi, aux jeunes de la commune.

C'est autour d'activités diverses mises à leur disposition, telles que : billard, ping pong, baby foot, jeux de société ou activités sportives que les jeunes se retrouvent avec leur animateur Christopher.

A partir de ces moments informels, les jeunes participent à l'élaboration de projets culturels, sportifs ou de loisirs.

Durant chaque période de vacances, l'Orangerie propose des sorties, stages ou week-end.



Hors vacances scolaires	Lundi	Mardi, jeudi, vendredi	Mercredi	1 Samedi sur 2
	15 h 30 - 18 h	15 h 30 19 h	13 h - 18 h 30	13 h - 19 h
Vacances scolaires	Tous les jours de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h			



La période (passée) de Noël a permis à plusieurs jeunes de bénéficier de sorties comme le Paint-Ball, Futsal, et d'un week-end au Parc du Futuroscope comprenant le spectacle de nuit et les attractions du Parc pendant deux jours, hébergés à l'Hôtel Jules Verne en pension complète.

Nous veillons à ce que la participation financière des familles soit calculée au plus juste afin que chaque jeune puisse avoir accès aux animations proposées.

Les horaires d'ouvertures de l'Orangerie sont indiqués ci-contre.

LES PROJETS POUR L'ANNÉE 2015

Nous souhaitons labéliser l'Orangerie

«Point Information Jeunesse» ce qui permettra de faciliter l'accès des jeunes à l'information au plus près de chez eux.

On y trouvera un fond documentaire correspondant aux attentes des jeunes dans les domaines tels que le sport, les loisirs, le logement, les études, la santé, mais aussi la formation, l'emploi,...

L'actualisation des informations sera prise en charge par le Centre nationale d'Information et de Documentation pour la Jeunesse (CIDJ).

Conformément à nos engagements pris lors de la campagne, **nous souhaitons réaliser prochainement un City Stade** : ce terrain multisports permettra de promouvoir le sport par une pratique ouverte à tous.

Véritable espace de convivialité, cet équipement devra se fondre dans notre cadre de vie et dans notre environnement naturel préservé.

C'est dans un esprit de concertation que nous associerons les jeunes de l'Orangerie à l'élaboration de ce projet.

Pour tout renseignement, nous vous attendons à l'Orangerie aux horaires d'ouverture.

LE PARC DU RÛ GALLET

LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ



*Jean-Claude Bréard,
Maire adjoint à l'Aménagement
Urbain et à l'Environnement*

Été 2013 dans le n°49 de « Vaux Magazine », nous vous annonçons l'acquisition de parcelles pour l'euro symbolique.

Ces parcelles parachevant un domaine communal nous permettaient d'obtenir un ensemble d'un hectare et demi, entre la rue du Général-de-Gaulle et la Seine, pour la création du futur « Parc du Rû Gallet ».

Ce parc s'inscrit dans les grands principes de la Charte Paysagère de notre commune visant à la préservation et à la valorisation de nos espaces communaux.

**NOUS SOUHAITONS
RESTITUER CE PARC AUX
VAUXOISES ET VAUXOIS
AVANT L'ÉTÉ 2015**



Bassin mis à jour avec fontaine centrale



Allée des Ifs

L'ouverture du chantier est l'aboutissement de deux années de travail, en lien avec le PNR (Parc Naturel Régional du Vexin Français) et le bureau d'études, maîtrise d'œuvre de ce projet, CDC Biodiversité. Le coût d'aménagement du parc est de 284.330 € HT financés à hauteur de 81.000 € HT par le conseil général, 137.409 € HT par la région et 52.921 € HT en autofinancement communal.



Réunion ce chantier le 22-12-2014 entre les élus et les services concernés

La société TERVERTE, retenue suite à l'appel d'offre lancé fin août 2014, a entrepris le débroussaillage et le nettoyage du parc sur le secteur nord le 2 décembre dernier.

Après trois semaines de travail nous avons une vision plus précise de la future réalisation. Un bassin avec une fontaine a été découvert à l'endroit supposé d'une placette.

BIBLIOTHÈQUE contes DE LA MARTINIÈRE

À l'invitation de Françoise Roussel, présidente de l'association « *Des mots et des notes* » (association valorisant le patrimoine au sein de l'inter-communalité), la bibliothèque a participé au festival 2014 dans le cadre du Temps d'Accueil Périscolaire. Onze communes ont été sollicitées.

Depuis la rentrée scolaire jusqu'au 15 novembre, différents groupes de TAP ont conçus et réalisés une œuvre commune sur le thème « Le voyage » proposé par l'association. Un tapis volant est né de cet ouvrage collectif. Tapis sur lequel une histoire de leur imagination a été dessinée et peinte par des dizaines de petites mains.

Le tapis fut remarqué par le jury et Vaux-sur-Seine rejoint les 2 autres gagnants du concours, Les Mureaux et Onville !

Le prix a été remis le 6 décembre à la bibliothèque de Meulan - Domaine Berson et 17 lauréats ont été tirés au sort pour une soirée à l'Opéra Comique.

Venez découvrir l'œuvre des petits Vauxois, parmi la sélection des œuvres de ce festival qui sera exposée à la bibliothèque de la Martinière les 15 derniers jours de janvier 2015. A cette occasion les gagnants recevront leur prix.

La bibliothèque a eu à cœur de participer à la commémoration de la Grande Guerre en proposant plusieurs rendez-vous dont celui d'une lecture-spectacle qu'elle a entièrement conçue et réalisée.

Ce fut l'occasion d'un riche partenariat avec de nombreux acteurs locaux ! Un grand merci à tous (la liste est longue !). Le spectacle fut un succès, ce qui a décidé la commune de le présenter à nouveau le 20 mars 2015.



Dans le cadre de nos animations commémoration 14-18 nous avons accueilli quatre classes de CE2, CM1 et CM2 dans la salle de contes où un décor qui les a vivement intéressés et permis de leur faire un peu plus appréhender cette époque.

Pour cette nouvelle année nous avons décidé de participer, à notre manière, à la Saint Valentin en proposant une soirée « mots et maux d'amour » autour de textes, de poésies ou de chansons, d'hier et d'aujourd'hui...

Rendez-vous le 13 février à 20 h 30.



Place aux jeunes !

Un comité de lecture pour et par les ados s'inaugure le 11 février 2015 à 15 h.

Deux jeunes lectrices vous attendent donc pour partager vos coups de cœurs...



AGENDA 2015 manifestations vauchoises

Janvier

SAMEDI 24

DON DU SANG
Ass. Gén. 10 h à 12 h
Espace Marcelle-Cuche

DIMANCHE 25

ACCUEIL DES NOUVEAUX VAUXOIS
Salle de La Martinière 11 h
ASV (PIEDS DE VAUX)
Ass. Gén. et galette
Espace Marcelle-Cuche 14 h

Février

DIMANCHE 1^{ER}

ADGV : STAGE ZUMBA
Espace Marcelle-Cuche 14 h

LUNDI 2

VLV : RENCONTRE MENSUELLE
Espace Marcelle-Cuche

SAMEDI 7

VESNA : CABARET SLAVE
Espace Marcelle-Cuche à 20 h 30

DIMANCHE 8

FNACA : GALETTE
Espace Marcelle-Cuche



MERCREDI 18

CINÉMA-ENFANTS
Espace Marcelle-Cuche

MERCREDI 25

CARNAVAL Défilé dans les rues

SAMEDI 28

ESV (FOOT) : GALETTE
Espace Marcelle-Cuche 16 h

Mars

LUNDI 3

VLV : RENCONTRE MENSUELLE
Espace Marcelle-Cuche

SAMEDI 14

SOIF COMPAGNIE (THÉÂTRE)
Scène de la vie conjugale
Espace Marcelle-Cuche 20 h 30

JEUDI 19

COMMÉMORATION DE LA GUERRE D'ALGÉRIE
Cimetière de Vaux 10 h 45

DIMANCHE 22

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 1^{ER} TOUR
Espace Marcelle-Cuche 8 h à 20 h

DIMANCHE 29

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2^E TOUR
Espace Marcelle-Cuche 8 h à 20 h

Avril

VENDREDI 3

BOURSE AUX VÊTEMENTS (DÉPOT)
Espace Marcelle-Cuche 8 h à 18 h

SAMEDI 4

BOURSE AUX VÊTEMENTS (VENTE)
Espace Marcelle-Cuche 8 h à 18 h

LUNDI 6

VLV : RENCONTRE MENSUELLE
Espace Marcelle-Cuche

MERCREDI 8

OEUF DE PÂQUES
Parc de la Martinière

SAMEDI 7

LES VOIES DU BAOBAB
Espace Marcelle-Cuche 8 h - 11 h 30

DIMANCHE 12

ASA ÎLE DE VAUX Ass. Gén.
Espace Marcelle-Cuche 9 h - 12 h
ADGV Espace body
Espace Marcelle-Cuche 14 h - 17 h

VENDREDI 17 AU VENDREDI 24

EXPOSITION ASSO. ÉRIC TABARLY
Espace Marcelle-Cuche

SAMEDI 25

DON DU SANG
Espace Marcelle-Cuche 10 h à 15 h 30



Mai

VENDREDI 1^{ER}

BROCANTE
Parc de la Martinière 8 h 18 h

VENDREDI 1^{ER} AU DIMANCHE 3

EXPOSITION «VAUX À NU»
Espace Marcelle-Cuche 10 h à 17 h

LUNDI 2

VLV : RENCONTRE MENSUELLE
Espace Marcelle-Cuche

VENDREDI 8

COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION
Cimetière de Vaux 10 h 45

DIMANCHE 10

ADGV QI QONG
Espace Marcelle-Cuche 9 h 30 - 12 h 30

VENDREDI 29

SPECTACLE ÉCOLE MATERNELLE
Espace Marcelle-Cuche 17 h à 19 h 30

SAMEDI 30

SPECTACLE FÊTE DES MÈRES
Espace Marcelle-Cuche

DIMANCHE 31

CONTRE CHAMPS
FESTIVAL DU CINÉMA
Espace Marcelle-Cuche

Juin

SAMEDI 6

SOIF COMPAGNIE
Les mamelles de Tirésias
Espace Marcelle-Cuche 20 h 30

VENDREDI 12

SPECTACLE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
Espace Marcelle-Cuche 19 h 30 à 21 h 30

SAMEDI 13

KERMESSE DES ÉCOLES
Parc de la Martinière
ACCADRA SPECTACLE
Espace Marcelle-Cuche



DIMANCHE 14

ADGV ZUMBA
Espace Marcelle-Cuche

JEUDI 18

CÉRÉMONIE APPEL DU 18 JUIN
Cimetière de Vaux 10 h 45



Marché de Noël

Pour la cinquième année, il s'est tenu le 13 décembre 2014 à l'espace Marcelle-Cuche dans une ambiance amicale et chaleureuse, contrastant avec les conditions météorologiques. Beaucoup de familles vauvoises ont bravé le froid et la pluie pour participer à cette manifestation traditionnelle résolument tournée vers les enfants des écoles de Vaux-sur-Seine.

Après la visite incontournable des classes lors des « portes ouvertes » de l'école maternelle, les enfants accompagnés de leurs parents se sont pressés sur les différents ateliers proposés. Premier arrêt au « maquillage de Noël » assuré par l'indéfectible Carole de Sousa en salle Ginkgo, puis pause « photo avec le Père Noël » quasi-obligatoire.

Ensuite, cadres, boules-étoiles-gouttes, vase, carnet, carte, compositions, couronne, héros de Noël ont été soigneusement confectionnés et décorés par les enfants.

Musicalement, la journée a été animée par

l'infatigable Jean-Fernand Ribeiro qui prête gracieusement son matériel et rythmée par les chorales des écoles maternelle et élémentaire, par K-Love radio internet et par des parents d'élèves qui ont réalisé un Christmas Caroling (interprétation des standards de chansons de Noël).

Côté restauration, à l'extérieur, on pouvait trouver la tartiflette préparée par Nolwenn de Sousa, le vin chaud préparé par Michel Leturdu et d'autres gourmandises déposées par les Vauvois.

La recette de cette journée est évaluée à 3630 euros et sera utilisée pour financer les projets pédagogiques des écoles de Vaux-sur-Seine. La caisse des écoles remercie donc tous les participants directs ou indirects, les fidèles exposants. Mentions spéciales à Nathan pour son investissement et à Stéphane qui a volontiers modifié les horaires de ses cours de judo pour permettre aux enfants de participer pleinement à cette journée.

A NOTER DANS VOS AGENDAS :

Le 21 mars 2015 : nouvelle manifestation Venez faire « Un bœuf à Vaux ! ».

Courant mars 2015 :

Assemblée générale de la Caisse des Ecoles.

Le 1^{er} mai 2015 :

Brocante en partenariat avec l'association Vaux contre le Cancer.

- Le 13 Juin 2015 :

Kermesse des écoles.

Bonne et heureuse année 2015 !

Brigitte Loiseau pour la Caisse des écoles.

BROCANTE DU 1^{ER} MAI

N'attendez pas !

Réservez votre emplacement à parti du mois de février au : 06 88 33 58 41



IMPORTANT

En mars 2015 l'ensemble du bureau de la Caisse des écoles est à renouveler.

Les parents désirant s'investir doivent se faire connaître au plus tôt, auprès de Virginie : 06 50 63 88 63.

A DÉFAUT DE VOLONTAIRES

l'association de la caisse des écoles sera mise en sommeil pour une durée indéterminée.





NOUVELLES DE L'ADGV

Voilà déjà 4 mois que l'année a commencé pour les sportifs vauvois, et en particulier pour les adhérents de l'ADGV.

Vous pourrez le constater, le premier bilan est plutôt conséquent :

- 1867 abdos
- 72 litres d'eau
- 46 piqués grands jetés
- 209 nœuds de lacets
- 354 courbatures
- 87 paires de baskets en rythme sur la musique
- 61 expirations profondes
- 1189 « bonjour » aux professeurs
- 316 adhérents satisfaits nous l'espérons !!

Nous comptons bien évidemment sur le fait que l'année 2015 soit aussi dynamique et agréable que 2014, c'est pourquoi tout le bureau de l'ADGV vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année à venir !

Au moment des résolutions de début d'année et suite aux quelques bons repas des fêtes de fin d'année, l'ADGV vous propose de venir découvrir ses nouvelles activités, et ses stages qui ont lieu tout au long de l'année.

En voici un petit aperçu :
Gym volontaire, Zumba, Zumba Gold.
Qi gong, Yoga, Danse country.
Danse orientale enfants/ados.
Danse classique enfants/ados/adultes.
Danse Modern Jazz enfants/ados/adultes.
Sans oublier nos nombreux stages prévus en 2015 :

Stage de Qi gong les 18/01 et 10/05 matin
Stage de Body attack / body combat / pilates le 01/02 après-midi

Stage de Samba Brésilienne 22/02 après-midi
Stage de Zumba / Pilates le 12/04 après-midi
Stage de Danse orientale le 26/04 après-midi
Stage de Body attack / body combat / Zumba / relaxation le 14/06 après-midi.

Également, à déterminer, des stages de swiss-ball....

Les stages composés de plusieurs activités sont à la carte, il est possible de s'inscrire à l'une ou plusieurs activités de l'après-midi.

Alors Mesdames, Messieurs, à vos agendas !!!
Préparez vos baskets, faites le plein en vitamines, et renseignez-vous auprès de Laetitia (06 67 18 47 09) ou Caroline (06 25 17 22 85) qui se feront un plaisir de vous renseigner. A très bientôt,

Le bureau de l'ADGV



LA COUTURE À PORTÉE DE TOUTES (ET TOUS!)

Découvrez, à Vaux-sur-Seine, l'association Bobines & Bambins qui accueille les déjà-mamans, les futures mamans ou les pas-encore-mamans, ainsi que leurs bambins dans la salle Sequoia de l'Espace Marcelle-Cuche.

Vous pourrez y bénéficier d'une large bibliothèque de patrons et de livres, d'un peu de mercerie à disposition et de machines à coudre pour celles qui ne pourraient pas apporter la leur.

L'association Bobines et Bambins organise des ateliers à thème autour de l'accessoire ou de la confection (vanity, bracelets Liberty, abat-jour...) et des défis tout au long de l'année. Des cours spécifiques pourront être

mis en place dans le courant de l'année 2015 (patronage, crochet, tricot)

Les ateliers hebdomadaires ont lieu le mardi à l'espace Marcelle-Cuche, de 9 h 30 à 12 h, hors vacances scolaires.

Des ateliers mensuels sont aussi assurés le dimanche, de 14 h à 16 h.

Retrouvez-nous sur notre blog :

<http://aufildelaseine.canalblog.com/>

Sur facebook :

www.facebook.com/BB.vauxsurseine

Contacts :

bobines.bambins@gmail.com

Elise : 06 74 06 06 27

Lucie : 06 15 07 18 24



VENEZ NOUS REJOINDRE!

Trait d'Union entre les générations, entre les professeurs des écoles et les élèves ayant besoin d'aide pour suivre leur scolarité, cette association est plus connue dans notre commune sous le nom « d'aide aux devoirs ».

L'aide aux devoirs fonctionne de la manière suivante :

Des élèves scolarisés en primaire à l'école Marie-Curie de Vaux-sur-Seine, ayant besoin de soutien scolaire particulier, en accord avec leur professeur, bénéficient au sein de l'association, de conseils, d'explications complémentaires, d'encouragements pour « faire leurs devoirs » comme disent les enfants, afin de mieux suivre leur scolarité.

Cette aide aux devoirs, dispensée par des personnes bénévoles, a lieu 2 fois par semaine les lundis et jeudis, de 17 h à 18 h dans les locaux du 144 rue de Général de Gaulle.

Le rôle du bénévole est donc d'apporter un soutien aux enfants pour effectuer les différents exercices composant leurs devoirs, tout simplement.

Chaque bénévole s'occupe au maximum de deux enfants de la même classe. L'idéal serait un élève par bénévole bien sûr.

Aussi pour ce faire, nous avons besoin de vous. N'hésitez pas à nous rejoindre afin de nous aider ou plus exactement d'aider les enfants qui sont notre avenir et qui vous en seront reconnaissants.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le Président de l'association Francis Wittmer au 06 11 83 65 57.

Merci à tous.

Du cinéma toute l'année

avec Contrechamps

L'année 2014 a été riche en rencontres et en projections pour Contrechamps. En effet, tout au long de l'année, l'association a continué son travail de promotion et de découverte du cinéma, tous genres et formats confondus.

Le grand temps fort a été le Week-end du Cinéma, sur le thème des « Esprits des forêts », qui s'est déroulé du 30 mai au 1er juin et a pu s'étendre aux communes des Mureaux et de Gaillon-sur-Montcient.

Les spectateurs ont ainsi pu voir, entre autres, le chef-d'œuvre de Frédéric Back « L'homme qui plantait des arbres » en ouverture du festival, rencontrer et découvrir les secrets de fabrication du réalisateur Jean-Christophe Dessaint lors de la projection de son film « Le jour des Corneilles », voir le méconnu « Dersou Ouzala » du réalisateur japonais Kurosawa, ou encore s'initier au cinéma d'animation avec les deux jeunes réalisatrices Marie Larrivé et Camille Authouart.

Un grand buffet champêtre a ouvert ce week-end dans le parc de la Martinière donnant la touche d'entrée de cette édition. Pour la première fois, une bande-annonce du Week-end du cinéma a été réalisée par les enfants de Vaux-sur-Seine en partenariat avec la bibliothèque.

Comme chaque année, au dernier trimestre, Contrechamps a participé aux trois événements nationaux de cinéma : la Fête du cinéma d'animation, le Mois du documentaire et le Jour le plus court.

En octobre, deux séances dédiées à l'animation ont permis de découvrir toute l'ampleur de ce cinéma. Avec dans l'après-midi une sélection de films de fin d'étude de l'école des Gobelins, en présence de deux anciens étudiants Hanne Galvez et Yoan Hervé, pour leur court métrage « Panique sur le green ». Puis, dans la soirée, la projection du film inédit « Of Stars and men » de John et Faith Hubley a enchanté les spectateurs présents, par son côté philosophique et documentaire.



Un film qui a permis de faire le lien avec le Mois du doc, et la programmation de deux rencontres. La première avec les intervenants de la Cinémathèque Robert Lynen, qui ont fait découvrir aux plus jeunes le cinéma en 16 mm avec une diffusion de courts-métrages extraits de leurs archives.

Une projection exceptionnelle avec un côté magique, grâce au retour à la pellicule et au ronron du projecteur. La deuxième rencontre a eu lieu avec la réalisatrice Hélène Cruzillat et son film « Les messagers » sur le témoignage de migrants entre l'Afrique et l'Europe. Un documentaire fort et nécessaire, et des échanges qui ont beaucoup touché les spectateurs présents.

Enfin l'année s'est terminée sur une note plus légère avec le Jour le plus court et pas moins de 3 séances à Vaux-sur-Seine afin de faire la part belle aux courts-métrages. Il y en a eu pour tous les goûts et tous les âges, avec des sélections sur le cinéma muet avec notamment un Chaplin, de l'expérimental et de l'animation avec une séance dans un lieu plus inhabituelle à la galerie Caroline Viannay, ainsi qu'une séance impertinente et pleine d'humour créée spécialement pour les adultes.

Des ateliers de découverte du cinéma ont également eu lieu dans plusieurs centres de loisirs et bibliothèques du département.

La nouveauté de cette année a été le cinéma chez l'habitant. Quelques curieux ont pu jouer le jeu en faisant entrer dans leur salon une séance de cinéma surprise, avec écran et projecteur. A partir d'un thème et d'une envie, Contrechamps propose de se plonger dans l'univers d'un réalisateur ou voyager avec le cinéma d'un autre pays, tout est permis !

En 2015, Contrechamps continue à proposer une large sélection de films, à défendre le ci-

néma et à échanger avec les publics.

La 4^e édition du Week-end du cinéma sera sur le thème de la magie et annonce plein de surprises : film inédit, séance en plein air, rencontres, ateliers, expositions... Les Vauxois seront fortement invités à y participer par le lancement d'un concours de court-métrage sur le thème du festival.

L'adhésion à l'association est possible via le site internet ou en nous contactant. Cette adhésion donne notamment le droit à un cinéma chez l'habitant.

N'hésitez pas à tenter l'expérience !

<http://lassociationcontrechamps.fr/>
contrechamps.asso@gmail.com





TENNIS DE TABLE

La saison 2014/2015 est commencée et bien commencée

Les enfants, pour cette saison, sont friands de compétition. Nous avons donc inscrit trois équipes : une équipe de benjamins et deux équipes de cadets.

Au cours de sept samedis après-midi, ils affronteront d'autres clubs des Yvelines. Pour les meilleurs, la compétition a commencé en Division 3 pour finir peut-être en division supérieure, résultat au mois de juin.

Les parents des différents joueurs se relaient pour acheminer les enfants sur le lieu de la compétition.

Merci à eux et merci aussi à leurs accompagnateurs, Jean-Marc HOEN, Rémy CHEFDEVILLE et Romain ADDE, trois joueurs du club qui leur apportent soutien et conseil.

La compétition, c'est la cerise sur le gâteau, l'entraînement reste la base de la pratique du tennis de table.

Au cours des séances d'entraînement du samedi après-midi, ce sont 25 enfants qui se retrouvent, en deux groupes de niveau, sous la direction de notre entraîneur Christophe CAILLE. Les enfants, au cours de notre journée Portes Ouvertes du dimanche 21 septembre, ont également été heureux de jouer entre eux mais aussi avec leurs parents ou leurs amis.

Cette journée, est l'occasion, pour tous, de venir jouer sur les tables du club laissées en libre service. La prochaine journée Portes Ouvertes aura lieu le dimanche 8 Mars 2015, venez vous y amuser nombreux et nombreuses.



Le week-end du 22/23 novembre dernier, le club a organisé son traditionnel tournoi d'automne. Le samedi, c'était le jour des enfants. Dans la catégorie BENJAMIN, c'est Baptiste RENARD qui l'emporte face à Mathieu PAUTONNIER, tout comme Alexis CARTAILLAC face à Luandre HOEN dans la catégorie CADET.

Le dimanche matin nous avons poursuivi avec les adultes. Au cours de nos diverses compétitions officielles, nous rencontrons d'autres clubs. Des liens se tissent et c'est tout naturellement que certains d'entre eux se retrouvent avec les joueurs du club pour passer un bon moment en pratiquant leur sport favori. Rémy CHEFDEVILLE a bien résisté à l'armada Vernolienne, en s'inclinant uniquement en finale face au vainqueur Claude PLANAS. Rémy, en battant deux vernoliens et en s'inclinant face au troisième, fait malheureusement mentir le proverbe du «jamais deux sans trois».

Pour le repas du midi, grâce à une superbe journée d'automne, nous avons partagé, au soleil, ce que chacun avait apporté.

L'après-midi nous avons fini le tournoi par des rencontres intergénérationnelles, inter-niveaux, inter-etc. Dans le tableau du double, c'est la paire Tom BABIN et Alexis CARTAILLAC qui s'est imposée et dans le tableau handicap (le joueur supposé plus faible part avec des points d'avance) c'est Alain ESPOSITO qui s'est révélé le plus performant, devançant d'une courte tête Romain ADDE.

Un grand merci à tous et à toutes pour cette très belle journée.

Rendez-vous pour notre prochain tournoi qui se déroulera au mois de juin.

Enfin les adultes qui s'entraînent « dur » tous les mercredis soir se retrouvent le vendredi soir pour les compétitions départementales.

Deux équipes de 4 joueurs ont été inscrites en division 3. L'équipe 1^{ère} (Tom EHRET, Alain ESPOSITO, Rémy CHEFDEVILLE et Magued YOUNAN) titille la 1^{ère} place du groupe, synonyme de montée en D2. Vous savez tout et pour suivre tout au long de la saison, nos résultats et nos animations connectez-vous à notre nouveau site :

<http://www.ttcvaux.com/> conçu par notre spécialiste en informatique Bastien MOREL. Notre première partie de saison se terminera en beauté le vendredi 19 décembre avec la rencontre de PRO A, le plus niveau national, entre Cergy et Chartres, histoire de voir les progrès qu'il nous reste à faire.

Bonne et heureuse année 2015 à tous et à toutes.

François Lecouvey pour TTCV

RENCONTRES PHILOSOPHIQUES

Notre association continue de fonctionner comme les années précédentes. Son but est de s'entraîner à réfléchir tout en améliorant notre culture philosophique. Pour cela, nous nous réunissons une soirée par mois (environ 2h30) sous la houlette d'un animateur, de bonne culture philosophique, qui nous apporte ses connaissances et canalise les discussions sur un thème que nous avons choisi précédemment : ce peut être la pensée d'un grand philosophe du passé ou une question de société plus actuelle... Soyez sans crainte, ces réunions se déroulent dans la bonne humeur et sans prétention.

Actuellement, le nombre de participants tourne autour d'une douzaine de personnes et nous souhaiterions faire quelques recrues supplémentaires.

Les réunions se tiennent le 3^{ème} vendredi de chaque mois, salle Ginkgo de l'Espace Marcelle-Cuche.

Prochaines réunions :

-Vendredi 16 Janvier à 20 h

Animateur : Mathieu Berthume

Sujet : « La liberté »

-Vendredi 20 Février à 20 h 30

Animateur : Alexandre Georgondas

Sujet : à définir.

Pour tout renseignement s'adresser à :

Pierre Breynaert : 09 79 65 53 02

JUDO CLUB DE VAUX

Le Judo Club de Vaux vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

Santé, amour et prospérité pour vous et toute votre famille.

Un petit changement de calendrier a eu lieu dans l'organisation de notre compétition, nous avons donné rendez-vous le Dimanche 7 décembre 2014 dernier pour notre premier Challenge d'Automne. 75 judokas issus des clubs de Triel sur Seine, Maurecourt, Andrézy, Maisons-Laffitte et Vaux sur Seine se sont rencontrés sur nos tatamis. Félicitations à nos judokas vauvois qui sont arrivés premiers de leur poule : Jules PHILIPPE, Lilian PHAN, Alban MURAT, Julian COTTIN, Alek KRIKORIAN, Emma MARC'NA, LUCAS Maxime, Toutes nos félicitations à l'ensemble de nos jeunes judokas qui ont permis de remporter le challenge des clubs : 1^{er} Vaux sur Seine, 2nd Triel sur Seine, 3^{ème} Maurecourt, 4^{ème} Maisons-Laffitte et Andrézy.

Sportivement, *Le Bureau*

SCENES DE LA VIE CONJUGALE

D'Ingmar Bergman

C'est tendre, cruel, drôle, mélancolique et en même temps tellement humain...



Samedi 14 mars à 20 h 30
Espace Marcelle-Cuche, Vaux-sur-Seine

Initiative
seine yvelines
Un réseau. Un esprit

La 1^{ère} réunion de parrainage d'Initiative Seine Yvelines (ISY) a eu lieu le 20 novembre dernier au SIDEME (les Mureaux).

Le parrainage, proposé par Initiative Seine Yvelines, permet au créateur «d'entreprise accompagnée» de renforcer les chances de succès dans son projet, de bénéficier du savoir-faire/savoir-être et du professionnalisme d'un chef d'entreprise expérimenté ou d'un cadre de direction et de rompre avec l'isolement du chef d'entreprise.

Pour 2015, Initiative Seine Yvelines s'est donné comme objectif de renforcer très fortement ce dispositif afin de soutenir un nombre croissant d'entrepreneurs dans la réussite de leur projet. Pour continuer dans l'esprit de son RDV annuel, le 1^{er} Happy ISY a eu lieu le 4 décembre dernier, en présence de 80 participants, élus ou représentants de collectivités, adhérents, partenaires, bénéficiaires, le président de l'asso-

ciation Monsieur Amaury de TRAXLER s'est félicité de la réussite de la fusion des associations Ouest Yvelines Initiative et Val de Seine Initiatives, et a lancé officiellement la nouvelle marque Initiative Seine Yvelines (ISY).

Notre plateforme Initiative Seine Yvelines a mis à l'honneur 5 créateurs dans des différentes catégories :

Reprise/Transmission : Monsieur Cyrille GRATTENOIX – société GRATTENOIX à Triel sur Seine. Nombre d'emplois : 2 salariés

Innovation/Créativité : uMonsieur Serge PAYEUR – société SIL LAB EXPERTS à Poissy. Nombre d'emplois : 3 salariés

Croissance et Emplois : Madame Naziha ARAB – société ADI Central Service à Domicile à Flins sur Seine. Nombre d'emplois : 58 salariés

Progression : Monsieur Jérôme CREPATTE – société LA RUCHE EN SEINE à Rolboise. Nombre d'emplois 11 salariés.

Commerce : Monsieur Arnault DUFOUR – société FROMAGE & SAVEURS à Houdan. Nombre d'emplois 3 salariés

Pour mieux nous connaître :

www.initiative-seineyvelines.com

SOIF COMPAGNIE

Scènes de la vie conjugale explore le couple dans l'intime, étouffé, écorché vif, mais aussi en quête de liberté et d'une profonde humanité. Que dire de plus ?

«J'ai mis trois mois pour écrire cette œuvre, mais il m'a fallu un temps assez long de ma vie pour la vivre.» Ingmar Bergman.

Tarif : 10 € (spectacle à partir de 14 ans).

Vous pouvez retirer vos places par avance en déposant un chèque à la Mairie de Vaux-sur-Seine.

contact@soifcompagne.com

www.soifcompagne.com

Avec le soutien du Service de l'Action Culturelle de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, la ville de Nanterre et la ville de Vaux-sur-Seine.



VESNA

Après l'immense succès de la soirée "Cabaret Slave" de 8 février 2014, Alexandra et Ouliana TCHAIKOWSKI (vice-Présidente et

Présidente de l'association culturelle Franco-Ukrainienne VESNA) vous proposent une nouvelle promenade musicale dans les pays d'Europe de l'est.

Ces deux chanteuses nous raviront à nouveau, les danseurs folkloriques du ballet KARLYK nous éblouiront et le célèbre coach vocal Richard CROSS (président du Comité d'Honneur de VESNA) reviendra pour nous offrir sa voix de ténor, accompagné par les danseurs Marta et Frédéric BENTKOWSKI sur une chorégraphie créée spécialement pour l'occasion ! Ce nouveau spectacle s'enrichit également de la présence du violoniste virtuose Tarass HORISZNY et de ses musiciens.

Le prestigieux chœur ukrainien SAINT VOLODYMYR LE GRAND et la présence exceptionnelle des guitaristes Boulou et Elios FERRÉ, référence internationale de la musique jazz manouche.

Rendez-vous samedi 7 février 2015 à 21 h à l'espace Marcelle-Cuche.

Les bénéfices de la soirée seront versés aux hôpitaux d'enfants touchés par la catastrophe de Tchernobyl, ainsi que l'envoi de matériel médical.

Tarifs : 18 € en prévente réservation auprès d'Annick au 06 88 78 09 04

- 22 € sur place (si places disponibles)

Laissez-vous emporter par le charme slave !

www.facebook.com/LeCabaretSlave

www.vesna-asso.com

CVVX : CERCLE DE LA VOILE

Au CVVX, l'année 2014 a été riche en régates de haut niveau couronnées par d'excellents résultats tant sur le plan individuel que collectif :

- **L'Île-de-France à la Mer** disputée mi-mars sur Grand Surprise au Crouesty.

Le CVVX y était représenté par 3 équipages et termine second, troisième et dixième sur 20 bateaux.

- **Le championnat de France des croiseurs légers**, le week-end de l'Ascension au Lac du Der, a été un moment fort pour le club :

- une participation de 8 bateaux (soit plus de 10% de la flotte globale).

- 3 podiums : Flyer PLATYPUS vainqueur en classe A, Maraudeur LA SARDINE.

3^{ème} en classe A (photo 1) et First 210 KAERU second en classe B (photo 2).

- Les régates du circuit Micro sur lesquelles brille PLATYPUS, le bateau « phare » du CVVX mené par un équipage redoutable composé de Philippe BENABEN, Fabrice BEIGNEUX et Jean-Philippe HAMON :

- * Circuit National Micro : 3^e au général et 1^{er} Croiseur sur 178 bateaux classés,

- * Circuit Européen Micro : 5^e au général et 1^{er} Croiseur sur 51,

- * Championnat du Monde Micro à Berlin (photo 3) : 12^e au général et 2^e Croiseur sur 58.

2015 s'annonce pour le CVVX comme une année importante sur le plan sportif :

- au travers de la Classe Micro qui aura la responsabilité d'organiser le Mondial à Brest en août prochain. Le club, qui a vu arriver récemment 2 Flyer 5500 identiques à Platypus, pourrait être représenté, à cette compétition de très haut niveau, par 3 bateaux !

Inutile de préciser que la constitution et l'entraînement des équipages vont commencer dès le début de saison.

- l'activité interne reste primordiale pour les adhérents :

- en moyenne une régate tous les 15 jours en saison,

- des régates à thème comme la Senior's Cup disputée sur 5 vendredis après-midi.

Une Femme à la Barre qui permet à nos équipiers de s'exprimer pleinement (photo 4).

Ou encore la Régate des Tourmentins qui donne la possibilité aux enfants d'embarquer pour une journée de navigation avec pique-nique à bord et goûter lors de la remise des prix, ou La Tortue et Le Lièvre course à dé-

parts décalés qui connaît un succès grandissant chaque année....

- des croisières individuelles ou en groupe sur la Seine.

En 2015 le CVVX souhaite également permettre aux habitants de Vaux de mieux connaître et fréquenter « leur » club de voile.

L'opération, commencée l'an dernier lors de la Coupe de l'Île de Vaux, consistant à ouvrir aux spectateurs l'accès au bord de l'eau pour suivre « en direct » les régates sera poursuivie et même facilitée à l'avenir grâce à l'aménagement en cours des berges de la Seine

Notre régate majeure des 6 Heures de Vaux, par exemple, commentée et suivie depuis les berges aménagées en « stade nautique » serait un magnifique spectacle pour toute la ville.

Les 6 Heures 2014....



Regarder la Voile depuis la rive c'est bien, la vivre de l'intérieur c'est mieux... !

Le CVVX n'a pas d'école de voile, il ne peut donc vous enseigner la pratique sur un cycle plus ou moins long.

Il vous propose, par contre, un embarquement avec un équipage confirmé pour une première prise de contact et une initiation à la pratique de notre discipline.

N'hésitez pas à prendre contact. Nous vous attendons nombreux pour partager avec nous les plaisirs de la navigation à voile.

MEILLEURS VŒUX 2015

<http://asso.ffv.fr/cvvx>

Président : Philippe BENABEN

CVVX: Cercle de la Voile de Vaux-sur-Seine.

Rue du Port 78740 Vaux-sur-Seine.



VAUX LOISIRS VOYAGES 2015

ENEZ NOUS REJOINDRE !

Renseignements et Suggestions de sorties :

Alain Gelot : 06 84 98 66 36 –

Maryse Roullot : 06 86 22 10 07

Envie d'une pièce de théâtre ?

Sergine Thévenon : 06 20 58 23 45

Toute réservation doit être accompagnée de son règlement en chèque à l'ordre de VLV et adressée à Nicole CAUSSE, 6 Chemin des Rois, 78740 Vaux-sur-Seine.

FEVRIER

Lundi 2 à 14 h 45 : Café-rencontre agrémenté de crêpes confectionnées par les adhérent(e)s.

Du 31/01 au 11 Février : Voyage en Birmanie

Jeudi 19 : Le Panthéon et le Musée des Arts Forains.

Départ à 8 H 30 ; retour fin d'après-midi.

Prix : 85 € pour les adhérents ; 90 € pour les non-adhérents.

MARS

Lundi 2 à 14 h 45 : Café-rencontre avec dégustations des tartes confectionnées par les adhérent(e)s

Samedi 7 : Théâtre « Nelson » avec Chantal Ladesou au Théâtre de la Porte Saint Martin à Paris. Départ à 14 H 30 pour le spectacle à 16 H 30.

Prix : 75 € pour les adhérents ; 80 € pour les non adhérents.

Jeudi 19 : Méru (visite du musée de la nacre à 9H).

Senlis (déjeuner+visite de la vieille ville).

Barbery (Fleurs)

Départ à 7 H 15, retour fin d'après-midi.

Prix : 85 € pour les adhérents ; 90 € pour les non-adhérents.

AVRIL

Lundi 13 à 14 h 45 : Café-rencontre + Assemblée générale VLV.

Jeudi 16 : Meaux (visite du Musée de la Grande Guerre et de la Cité épiscopale).

Visite de la fromagerie Saint Faron à Meaux.

Départ à 7 H 30

Prix : 85 € pour les adhérents ; 90 € pour les non-adhérents.

MAI

Lundi 4 à 14 h 45 : Café-rencontre

Jeudi 21 : Rungis et la Roseraie de l'Hay les Roses
Prix et programme non définis

Date non définie : Voyage en Italie

Circuit de 8 jours dans la Province des Pouilles.

Inscription lors du Café-rencontre de Janvier 2015 (Chèque de 100 € demandé).

JUIN

Lundi 1 à 14h45 : Café-rencontre

Jeudi 18 : Maintenon (Château de Mme de Maintenon)

Saint Arnoult en Yvelines (Maison d'Elsa Triolet et Louis Aragon)

Prix et programme non définis

Le CCAS à l'écoute



Brigitte Chiumenti
Maire adjointe,
aux Affaires sociales et locatives

Séjours d'été juniors

En juillet 2014, cinq enfants ont participé aux séjours organisés par « Vacances pour tous » sur l'Atlantique pour les plus jeunes et dans les Pyrénées pour les plus grands.

Ils sont revenus enchantés de leur séjour et des activités proposées.

Cet été 2015, à nouveau le CCAS souhaite donner la possibilité à quelques enfants Vauxois de partir en séjour de vacances.

Les inscriptions sont à faire dès le mois de février auprès de Mme Bianco au : 01 30 99 91 55.

Gôûter de Noël

Comme chaque année en cette mi-décembre, l'ambiance chaleureuse et festive était au rendez-vous pour le traditionnel gôûter de Noël.

Nos aînés jeunes et moins jeunes se sont retrouvés avec toujours autant de plaisir pour ce moment convivial autour de savoureuses pâtisseries préparées par le nouveau boulanger des « gourmandises vauvoises » accompagnées de la coupe de bulles.

C'est avec joie et attendrissement que nous avons accueilli les enfants de deux classes de Maternelle venus nous chanter Noël.

Et pour que la fête soit complète, cette année encore, l'animation musicale de Gilles a entraîné sur la piste de nombreux danseurs...

Merci à tous pour ce moment convivial et chaleureux passé ensemble dans un esprit de fête.

Rencontres du jeudi

Vous êtes sans activités et souhaitez conserver une vie sociale riche et dynamique ...

Pourquoi ne pas rejoindre les habitués des « Rencontres du jeudi » pour des jeux de cartes, scrabble ou autres mais surtout pour des moments de partage et d'échanges autour d'un gôûter 2 fois par mois.



RENCONTRES DU JEUDI

Jeux tous les jeudis

de 14 h 30 à 17 h

Calendrier des gôûters

JANVIER 2015

Jeudis 8 et 29

FEVRIER 2015

Jeudis 12 et 26

MARS 2015

Jeudis 12 et 26

(gôûter anniversaire le 26)

AVRIL 2015

Jeudis 9 et 23

MAI 2015

Jeudi 7 et 28

JUIN 2015

Jeudis 11 et 25

(gôûter anniversaire le 25)

JUILLET 2014

Jeudi 9

REPRISE LE JEUDI 10 SEPTEMBRE

BOURSE AUX VÊTEMENTS DE PRINTEMPS

Enfants - de 1 à 18 ans

3 et 4 avril 2015 - Espace Marcelle-Cuche

dépôt : vendredi 3 avril

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

vente le samedi 4 avril

de 8 h 30 à 16 h

Renseignements

Mme Claudet : 01 30 99 82 61

Mme Léger : 06 84 08 87 45

SOLIDARITÉ

La GERBE, association humanitaire d'entraide sociale à Ecqueville, a développé différentes activités génératrices de revenus pour financer des projets de solidarité internationale.

- La boutique commerce équitable où l'on trouve produits et objets du monde.

- Des collectes diverses pour recyclage: cartouches d'encre, téléphones portables.

Fin novembre, l'association a ouvert « La Ressourcerie » et vous propose de donner une deuxième vie à vos objets, en les déposant ou bien inversement en profitant de la revente à prix modiques.

Association La gerbe

zac du petit parc, 13-15, rue des Fontenelles
78920 Ecqueville

Tél : 01 34 75 56 15

Fax : 01 34 75 93 79

Mail : esperance@lagerbe.org

Vous changez de canapé, que faire de l'ancien ?



Vous reloquez votre appartement, où mettre vos vieux meubles ?

Votre enfant a grandi, que faire de ses jouets ?

C'est le ménage de printemps, que faire de vos vêtements ?

Vous achetez un nouveau frigo, l'autre fonctionne encore, qu'en faire ?

Canapé Vêtements Électroménager Table Armoire
BIENVENUE A LA RESSOURCERIE
VELO Linge de maison Jouets Fauteuil roulant ...

OBTENIR UNE MUTUELLE À PRIX AVANTAGEUX

Pourquoi ne pas mutualiser les adhésions à une mutuelle afin d'obtenir des tarifs dégressifs ?

Une commune du sud-ouest de la France a mis en place cette mutualisation et c'est l'effet de nombre qui a permis la négociation avec une mutuelle pour des cotisations réduites.

Le CCAS se propose de mettre en place un projet identique afin de faire profiter aux Vauxois intéressés de prix avantageux pour leur complémentaire santé.

Mais pour lancer une étude et voir aboutir un tel projet, il faut qu'un grand nombre de personnes manifeste un intérêt pour cette mutualisation.

C'est pourquoi, nous vous invitons à prendre contact avec le CCAS au 01 30 99 91 55 ou par mail à ccas@vauxsur-seine.fr





OPERATION GAZ MOINS CHER ENSEMBLE

Encore et toujours à cause de l'absence d'une véritable concurrence entre les différents opérateurs en place !
des avantages pour vous consommateurs !!
Des prix moindres : au moins 12% d'économies attendues en janvier 2015, par rapport au prix réglementé du kWh !
Un contrat sûr : Pas de crainte à avoir avec la caution de l'UFC-Que Choisir à vos côtés !

L'inscription est gratuite et sans engagement :

www.gazmoinscherensemble.fr

ou par téléphone : 09 71 00 30 30

Cette offre n'est pas réservée à nos adhérents, partagez-la avec vos proches, amis ou voisins. Mais, si vous voulez en savoir plus sur toutes nos actions en faveur des consommateurs, contactez-nous et adhérez !

Des réponses à vos questions sur le site :

<http://www.gazmoinscherensemble.fr/faqs/>

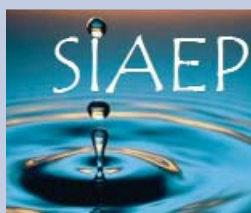


Le Repas du Poilu du 16 novembre dernier, organisé par la FNACA, a réuni plus de 100 participants, sous le signe de l'Entente cordiale grâce à la prestation du « Vaux Highlanders Pipe Band » qui a su tenir en haleine le public jusqu'au final ... censuré pour nos lecteurs !

Jean-Pierre Doistau, Président de la FNACA

LE SIAEP

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE



Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Vaux-sur-Seine / Evicquemont (SIAEP) alimente en eau potable 5714 habitants.

Le fournisseur est VEOLIA, l'eau est importée des usines de Meulan et de Boissémont.

Le délégataire est la Société des Eaux de Fin d'Oise (SEFO) en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} juillet 2005. La durée du contrat est de 12 ans et prend fin le 30 juin 2017.

La SEFO assure : la surveillance et l'entretien des installations, la relève des compteurs,

la facturation, l'accueil et le traitement des doléances client, la mise en service des branchements, l'entretien de l'ensemble des ouvrages, ainsi que le renouvellement des branchements, des canalisations à moins de 6 mètres des clôtures.

Le SIAEP prend en charge : le renouvellement de la voirie, des canalisations à plus de 6 mètres des clôtures.

Le nombre d'abonnement en 2013 est de 2151 (dont 1820 sur Vaux-sur-Seine) pour

un volume d'eau de 245 814 m³.

La consommation moyenne par abonnement domestique diminue.

Elle est de 113 m³ par an en 2013 contre 125 m³ en 2012 et 136 m³ en 2011.

La longueur du réseau hors branchements est de 42,887 km (2013).

TARIFICATION

Le prix de la molécule d'eau est négocié par le SIAEP auprès du fournisseur (VEOLIA). L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité (redevance syndicale). Les tarifs concernant la part de SEFO (abonnement) sont négociés au contrat et indexés 2 fois par an.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés Agence de l'eau - SIAM (syndicat intercommunal Meulan Les Mureaux Hardricourt). Le service est assujéti à la TVA. La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant en € par m³ est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

PRIX DE L'EAU

Au 1/7/2005 le tarif était :

partie fixe = abonnement annuel 28 € HT.

Évolution du tarif de l'eau

	1/1/2013	1/1/2014	Variation
Part de la SEFO	32.86	32.76	- 0.30%
Part proportionnelle (HT le m ³)	0.8540	0.8520	- 0.23%

partie proportionnelle : 0.7280 € HT le m³.

COUT DE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE (sefo + redevances et taxes).

Sur une facture type de 120 m³, le coût est 1.99 € le m³.

QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'agence régionale de santé (ARS).

Il y a eu en 2013 :

Conformité bactériologique : 7 prélèvements.

Conformité physicochimique (nitrates-fluor - pesticides) : 7 prélèvements.

Tous ont un taux de 100 % de conformité.

OPERATIONS ET TRAVAUX REALISES A VENIR

Au cours de l'année 2013, 10 branchements plomb ont été renouvelés et 26 compteurs rue ont été remplacés. Actuellement il y a un peu moins de 200 branchements en plomb à remplacer. Cinquante sont en cours de renouvellement pour un coût de 1450€ HT par branchement.

Martine Grond

Conseillère municipale, déléguée au SIAEP



Jean-Pierre Couteau
Maire adjoint aux travaux
Vice président du SIVaTRU

Le SIVaTRU (*Syndicat Intercommunal Pour la Valorisation et le Traitement des Résidus Urbains*) est un syndicat mixte créé en 1986. Il exerce, en lieu et place des collectivités territoriales adhérentes, les compétences de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés.

En 2013, onze communes adhèrent au SIVaTRU. Les communes d'Evrecquemont, d'Ecquevilly, de Maisons-Laffitte et du Port-Marly adhèrent directement au syndicat. Les communes de Meulan-en-Yvelines et Vaux-sur-Seine étaient représentées par la Communauté de Communes Vexin Seine, aujourd'hui Seine & Vexin Communauté d'Agglomération, rejointe par Ecquevilly et Evrecquemont en janvier 2014. Les communes de Chanteloup-les-Vignes, Chapet, Médan, Triel-sur-Seine et Villennes-sur-Seine

sont représentées par la Communauté d'Agglomération des Deux Rives de la Seine.

En 2013, la population municipale du SIVaTRU était de 76 262 habitants et se décomposait comme suit :

Communauté d'Agglomération des Deux Rives de la Seine 29 406 habs, soit 38%.

Communauté de Communes Vexin-Seine 13 893 habs, soit 18%.

Ecquevilly 3 975 habs, soit 5%.

Evrecquemont 808 habs, soit 1%.

Le Port-Marly 4 893 habs, soit 7%.

Maisons-Laffitte 23 287 habs, soit 31%.

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

ÉVOLUTION ET COMPARAISON DES TONNAGES

En 2013, 37 937 tonnes de déchets ménagers et assimilés ont été collectées.

Les tonnages de déchets évoluent peu d'année en année, bien que :

⇒ Le tonnage des emballages et journaux diminue de 12% du fait de plusieurs facteurs (diminution de la production d'emballages des industriels, diminution de la consommation, augmentation de la qualité du tri) ;

⇒ Le tonnage des déchets végétaux augmente de 20% suite à l'arrêt du brûlage.

Les 473 kg par habitant collectés au SIVaTRU sont comparables aux 480 kg par habitant de la Région Ile-de-France.

ORGANISATION DE LA COLLECTE

Les ordures ménagères, les emballages et papiers, le verre sont collectés en bacs.

Les fréquences de collectes en porte-à-porte varient en fonction des communes et des secteurs.

PRÉVENTION DE LA PRODUCTION DES DÉCHETS PAR LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Depuis 2010, le SIVaTRU s'est engagé dans une démarche de prévention de la production de déchets par la mise à disposition gratuite de composteurs aux habitants qui le souhaitent.

En 2013, 534 composteurs ont été distribués, ce qui porte à 1 819 composteurs le nombre total de composteurs distribués depuis 2010.

ACTIONS DU SIVaTRU POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES COLLECTES

Le Pôle Communication/Collecte comprend un responsable de pôle, un coordinateur collecte et deux ambassadeurs du tri, qui effectuent les missions suivantes :

⇒ Suivis de collecte : accompagnement et contrôle des équipages lors du ramassage de la collecte sélective, mise en place d'actions correctives en lien étroit avec le prestataire de collecte ;

⇒ Contrôles qualité pré-collecte des bacs de tri sélectif des habitations individuelles. Les bacs qui comportent des erreurs de tri en quantité sont refusés et scotchés. Un document explicatif est déposé dans la boîte aux lettres des habitants ;

⇒ Etats des lieux de la gestion des déchets en habitat collectif : visites des lieux de stockage des bacs par résidence en présence d'un représentant du gestionnaire des locaux ;

⇒ Gestion des demandes de bacs et des réclamations liées à la collecte émanant des administrés, commerçants, entreprises et collectivités ;

⇒ Animations scolaires, tenues de stands informatifs sur le tri sélectif ou le compostage lors de fêtes communales ou lors de l'organisation de journées de collectes exceptionnelles

⇒ Création et actualisation des différents supports de communications : guides des déchets, calendriers, autocollants, flyers...

Le Programme d'Amélioration du Taux de Refus entamé en 2012 avec un taux de 19.6% de refus a atteint son objectif de 17.1% de taux de refus après la collecte.

Plus le taux de refus est bas, meilleure est la qualité de la collecte.

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE

Le SIVaTRU a ouvert, le 1^{er} septembre 2010, une déchèterie intercommunale, à Triel-sur-Seine, à proximité du centre de tri, pour élargir l'offre de collecte de déchets en apport volontaire. La société GENERIS exploite la déchèterie et gère le traitement d'une partie des matériaux qui y sont déposés.

La déchèterie intercommunale a collecté environ 4410 tonnes de déchets ce qui correspond à : 58 kg par habitant en 2013 (52kg

en 2012, 38 kg en 2011). A titre de comparaison, les déchèteries en région Ile de France ont collecté environ 60 kg / habitant.

L'ensemble des particuliers des communes du SIVATRU ont droit d'accès à la déchèterie.

les flux de déchets collectés et traités par le SIVATRU en 2013 :

Verre : 1 781 t

Emballages + Journaux hors verre : 2 794 t

Déchets végétaux : 220 t

Ordures ménagères résiduelles : 22 550 t

Encombrants : 2 040 t

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Le SIVATRU organise le traitement de 10 communes pour lesquelles 37 378 tonnes de déchets ont été traitées en 2013.

VALORISATION DES DÉCHETS TRAITÉS

Après avoir été collectées, 37 378 tonnes sont traitées en fonction de leur nature :

◆ 25 114 tonnes sont incinérées :

les ordures ménagères, le tout-venant incinérable et le bois de la déchèterie, les emballages et les journaux déclassés du fait de leur non-conformité.

L'incinération de ces déchets permet la production d'électricité ou de chaleur.

Cette valorisation énergétique représente 67% des tonnages traités du SIVATRU.

En Ile de France, la valorisation énergétique représente 57% des tonnages traités.

◆ 6 651 tonnes sont recyclées : le verre, les emballages et les journaux, 38% des encombrants, les cartons et la ferraille.

Cette valorisation matière représente 18% des tonnages traités du SIVATRU.

En Ile de France, elle représente 19% des tonnages traités.

◆ 1 567 tonnes de déchets végétaux sont broyées puis compostées.

Cette valorisation organique représente 4% des tonnages traités du SIVATRU.

En Ile de France, elle représente 6% des tonnages traités.

◆ 3 913 tonnes sont enfouies : les gravats, 62% des encombrants, le verre déclassé du fait de sa non-conformité, ce qui représente 10% du traitement du SIVATRU, soit un pourcentage inférieur aux 12% du niveau régional.

◆ 132 tonnes ont un traitement spécifique par des repreneurs spécialisés : les déchets d'équipements électriques et électroniques, les déchets ménagers spéciaux (pots de peinture, batteries...), les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)

ACTIVITÉ DE TRI DU CENTRE CYRÈNE

Le SIVATRU est propriétaire du centre de traitement

DÉCHETS ACCEPTÉS	TONNAGES COLLECTÉS
Encombrants	1 490 T
Déblais et gravats	1 270 T
Déchets végétaux	771 T
Bois	453 T
Tout-venant incinérable	199 T
Ferrailles	75 T
Équipements électriques et électroniques	67 T
Cartons	39 T
Déchets ménagers spéciaux	33 T
Journaux-Revues-Magazines	7 T
Verre	6 T
Sont également acceptés : les huiles minérales et végétales, les piles, les batteries, les textiles, les lampes, les extincteurs, les pneus, les déchets d'activités de soins.	

ement Cyrène à Triel-sur-Seine. Cet établissement est exploité par la société Génériss (filiale de Véolia) dans le cadre d'une délégation de service public. Il réceptionne et le verre et la majorité des encombrants du SIVATRU. Il réceptionne, broie puis transfère les végétaux. Il réceptionne et trie les emballages et les journaux, qui sont ensuite transférés vers des entreprises de recyclage des matériaux.

14 967 tonnes d'emballages et de journaux provenant de l'ensemble des collectes du SIVATRU, du SIDRU et d'une partie des collectes du SMITRIVAL sont traitées au centre Cyrène. La transformation des déchets recyclés présente un bénéfice environnemental au niveau de l'eau, de l'énergie et de l'émission de dioxyde de carbone.

Un outil mis au point par Eco-Emballages permet le calcul, qui suit, basé sur les tonnages du SIVATRU :

◆ Avec 1 847 tonnes de papiers et de cartons recyclés, on peut fabriquer 7 619 288 boîtes à chaussures

◆ Avec 2 018 tonnes de verre recyclé, on peut fabriquer 4 313 394 nouvelles bouteilles

◆ Avec 223 tonnes de bouteilles en plastique translucide, on peut fabriquer 403 281 pulls polaires ;

◆ Avec 98 tonnes de bouteilles en plastique opaque, on peut fabriquer 68 bacs de collecte;

◆ Avec 85 tonnes d'acier, on peut fabriquer 1 619 chariots de supermarché ;

◆ Avec 44 tonnes de briques alimentaires, on peut fabriquer 246 790 rouleaux de papier cadeau ;

◆ Avec 12 tonnes d'aluminium, on peut fabriquer 3 370 vélos.

Plus de 150 visiteurs ont été accueillis au centre de tri en 2013. Le SIVATRU propose des visites mensuelles du centre de tri aux particuliers ainsi que des visites à de petits groupes (ripenurs, gardiens d'immeubles, associations, scolaires de plus de 15 ans...).

VISITEZ GRATUITEMENT LE CENTRE DE TRI DU SIVATRU !

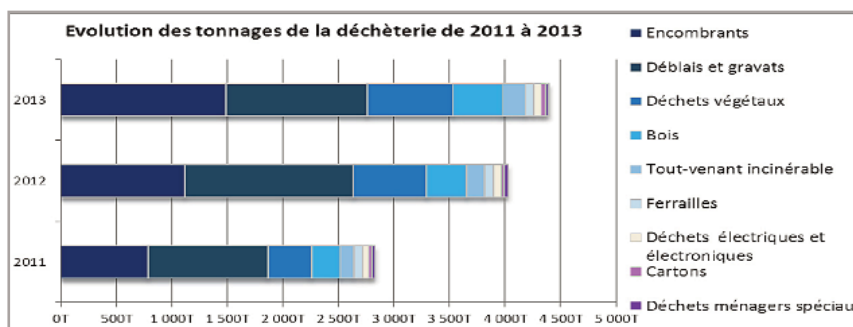
Pour savoir ce que deviennent vos déchets ménagers et avoir les réponses à toutes vos questions, inscrivez-vous au 01 34 01 24 12 ou sur www.sivatru.fr pour les dates suivantes :

Vendredi 16 janvier à 10 h - Mercredi 25 février à 14 h

Vendredi 27 mars à 10 h - Mercredi 01 avril à 14 h

Vendredi 29 mai à 10 h - Mercredi 10 juin à 14 h

Notre site internet :
www.sivatru.fr



RESTAURATION SCOLAIRE

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité la modification de la grille des quotients familiaux de la restauration scolaire afin de répondre au plus près à la sociologie des familles Vauxoises. Le calcul du quotient familial est calculé à partir des documents demandés aux parents lors de l'inscription des enfants à la restauration scolaire. Les familles qui ne fournissent pas les documents se verront appliquer le quotient familial maximal. Cette nouvelle grille est consultable sur le site internet de la Ville.

Corinne ROBIN

Maire adjointe, aux Affaires scolaires

BAR, TABAC, PRESSE

En fin d'année 2014, la municipalité est intervenue quand le café tabac « Le Vauxois » a été mis en liquidation judiciaire.

Saisie de ce dossier, la municipalité est intervenue très rapidement auprès du liquidateur afin de préserver la destination de cet important commerce.

Nous avons racheté, par délibération du Conseil, la licence IV et un peu de matériel pour 5 800 €.

Aujourd'hui, un repreneur s'est manifesté auprès de nous et au vu de ses références, nous proposerons au Conseil Municipal du 21 janvier 2015 la vente de la licence IV et du matériel au même prix afin que ce commerce puisse rouvrir dans les meilleurs délais.

Gérard MONEYRON

Conseiller délégué au commerce et aux entreprises

MODIFICATION DE L'EMPLACEMENT DU RELAI TÉLÉPHONE SFR

Une nouvelle convention a été établie entre la commune et SFR afin de modifier l'emplacement de l'antenne relais téléphonique. Le nouvel emplacement retenu est celui de l'ancienne Mairie. Dans le courant de l'année 2015, les utilisateurs de téléphone mobile abonné à SFR devrait obtenir une meilleure réception sur l'ensemble de la commune et avoir accès à la 4G. L'ancienne antenne située sur le terrain de football sera démontée dès la mise en service de la nouvelle installation.

Michel Le Guillevic

Conseiller délégué à l'environnement et aux nouvelles technologies

TRIBUNE D'EXPRESSION

QUI et COMMENT a droit aux aides du CCAS ?

Cet article a pour objectif de répondre aux questions que m'ont posées des vauxoises sur leurs droits quant aux prestations délivrées par le CCAS et quant à ses attributions et à sa composition.

Créé en 1978, c'est en 1995 que les missions du CCAS sont fixées dans chaque commune et pour tout résident de cette commune.

Le CCAS a des attributions obligatoires, notamment en matière d'aide sociale légale.

Il participe éventuellement à l'instruction des demandes pour la CMU et le RMI.

En matière de lutte contre l'exclusion le CCAS doit mettre en place « *une politique destinée à connaître, à prévenir et à supprimer toutes les situations pouvant engendrer des exclusions* ».

Il doit aider les résidents en matière de logement, d'emploi, de protection de la santé, de justice, d'éducation, de formation et de culture, de protection de la famille et de l'enfance.

Le CCAS a aussi des attributions au titre de l'aide sociale facultative et à ce titre il doit se conformer à trois principes fondamentaux :

1- N'intervenir qu'au bénéfice des personnes résidant dans la commune

2- N'intervenir que dans le cadre d'action à caractère social

3- N'intervenir que dans le strict respect de l'égalité de traitement, à savoir que toutes les personnes placées dans des situations objectivement identiques doivent avoir droit à la même aide !

Le CCAS doit établir chaque année un rapport d'analyse des besoins sociaux de la population de la commune et le présenter au Conseil d'Administration.

Concernant les prestations, le CCAS peut procéder à des prêts aux particuliers pour payer une facture par exemple, à des secours financiers, des aides d'urgence, à des bons repas, des distributions de colis, à des chèques d'accompagnement personnalisé en matière de transports, d'actions éducatives, culturelles, sportives et de loisirs...

Naziha BENCHEHIDA

Conseillère municipale de l'opposition-Membre du Conseil d'Administration du CCAS.

(Sources : AMF, Loi du 29 juillet 1998, décret du 6 mai 1995, modifié le 4 janvier 2000, décret du 6 octobre 1999).



Au moment où la liberté d'expression et la démocratie sont gravement attaquées dans notre pays par le crime odieux contre les journalistes du Journal CHARLIE HEBDO,

Vos ÉLUS du groupe Vaux Avec Vous ! vous confirment leur engagement indéfectible à vos côtés pour défendre plus que jamais la liberté, l'égalité, la fraternité et la solidarité sous toutes ses formes.

Avec nos vœux sincères pour que 2015 soit la meilleure possible pour chacun et chacune d'entre vous.

Retrouvez nous sur notre site internet www.vauxavecvous.org et dans le prochain Journal à paraître de l'association VAV !

Pour nous contacter : contact@vauxavecvous.org

Vos élus : Jean Pierre ZOLOTAREFF – Philippe FERRAND – Marie Tournon.

AVRIL

et la restauration de l'Orgue de notre Village... Ne pas perdre haleine...

En cette période de vœux, notre gratitude va vers tous ceux qui ont manifesté ou renouvelé leur confiance sous forme de don en faveur de cette restauration d'orgue.

Elle bénéficie désormais, outre les soutiens locaux, d'une reconnaissance nationale, et figure sur le site de la FONDATION DU PATRIMOINE, accessible à tous, dans les projets Île-de-France www.fondation-patrimoine.org/29393

Vos dons sont déductible de l'impôt, n'hésitez donc pas à nous aider.

Avec la confiance et l'assurance de votre soutien,

Martine Mourier Présidente d'AVRIL

Le SIAMHLM

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE MEULAN-HARDRICOURT-LES MUREAUX

Le SIAMHLM (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Meulan-Hardricourt-Les Mureaux) a été créé le 30 juillet 1956 entre les trois villes de Meulan, Hardricourt et les Mureaux.

Aujourd'hui, il regroupe les communes de : Bouafle, Chapet, Evéquemont, Flins-sur-Seine, Hardricourt, Les Mureaux, Meulan, Mézy-sur-Seine et Vaux-sur-Seine.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le SIAMHLM a pour objet d'assurer le transport des Eaux Usées (EU) et des Eaux Pluviales (EP) et le traitement des Eaux Usées à la station d'épuration des Mureaux.

La compétence « collecte » est assurée par les communes (les eaux sont collectées dans des réseaux communaux puis transportées par les réseaux du SIAMHLM vers la station d'épuration).

Par ailleurs, des conventions ont été signées avec les collectivités suivantes, dont le syndicat accueille, transporte et traite les eaux usées dans les conditions techniques et financières définies dans chacune des conventions qui lie le syndicat avec les collectivités :

- La commune d'Ecqueville
- Les syndicats et collectivités de la rive droite qui ont abandonné leurs stations d'épuration :
- Le Syndicat intercommunal de la Région de la Montcient (SIARM) et le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Sailly, Brueil en Vexin, Aincourt qui rejette lui-même ses effluents dans les conduites du SIARM.
- la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines (CAMY)
- Le syndicat Intercommunal d'Assainissement Rationnel de la Vallée de l'Aubette.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le SIAMHLM a pour objet d'assurer la mission obligatoire portant d'une part sur le contrôle technique de conception, d'implantation et de bonne exécution des ou-

vrages des systèmes d'assainissement non collectif, tant sur les constructions neuves que sur les constructions existantes et, d'autre part, sur la vérification périodique du bon fonctionnement de ces installations.

Le syndicat est administré par un comité composé de deux délégués pour chacune des communes.

Sa gestion administrative et financière est confiée à un agent, pris en dehors des membres du comité.

MODE D'EXPLOITATION

Le syndicat assure la gestion de son patrimoine (réseau et station) et délègue l'exploitation à des prestataires de services.

Pour assurer le suivi de l'exploitation, le syndicat organise des réunions qui ont pour objet la validation des travaux et prestations réalisées, la validation des factures mensuelles et l'ajustement du planning d'interventions.

Le syndicat s'appuie en outre sur une équipe de 4 personnes qui assurent la gestion technique, administrative et financière du syndicat :

PRIX DE L'EAU / PART SYNDICALE

La facturation du service de transport et de traitement des eaux usées est prélevée directement sur la facture d'eau de l'utilisateur.

Sauf pour la commune d'Ecqueville, celle-ci est calculée à partir du volume réel déversé au réseau du SIAMHLM (enregistré par un débitmètre).

Le tarif syndical est harmonisé.

Il ne comprend pas de part fixe.

Il est égal à 129.60 euros HT pour une facture type de 120 m³, soit une valeur de 1,03 euros HT par m³ ou 1,23188 euros TTC par m³ (du 1/01/12 au 30/06/12) et 1.13 € HT/m³ soit 1.35 € TTC/m³ (du 1/07/12 au 31/12/12).

Jean-Claude WALTREGNY

Conseiller municipal, délégué au Syndicat Intercommunal d'Assainissement

Évolution de la taxe intercommunale d'assainissement par mètre cube

Année	2003 à 2007	2008	2009 à 2011	2012 du 1/01 au 30/06/12	2012 du 1/07 au 30/06/13	2013 au 1 ^{er} juillet
m ³ / HT	0.85 €	0.95 €	1.03 €	1.03 €	1.13 €	1.19 €

TRAVAUX

Assainissement :

Le réseau public est aujourd'hui terminé sur le secteur Valences- Vals, Hauts Vals-Hulin. La phase en domaine privé, sous la maîtrise d'ouvrage de la Commune, va pouvoir être finalisée.

Les riverains concernés ont été informés du phasage, et des financements obtenus dans le cadre de cette opération.

Les dossiers concernant la mise en place d'un assainissement collectif sur l'Ile de Vaux, sous maîtrise d'ouvrage de la Commune, et d'une réfection lourde du réseau impasse de la Berge, sont à l'étude au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau.

Préau :

Pendant les vacances, les travaux ont continué... entre Noël et le 1^{er} janvier.

Ce n'est pas le Père Noël et ses lutins qui s'activaient sur la toiture du nouveau préau de l'école primaire, mais les couvreurs qui travaillaient le zinc afin de terminer au plus tôt cet ouvrage.

Le toit terminé, il restera l'électricité, la peinture, et la remise en état des lieux afin de les rendre aux petits Vauxois.

Fin de chantier à la fin du mois de janvier.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES



Comme nous l'avions annoncé dans nos colonnes, deux bornes de recharge rapide destinées aux véhicules électriques seront installées au premier trimestre 2015.

Dans cette logique, la municipalité a décidé de remplacer deux de ses utilitaires en fin de service par deux utilitaires utilisant exclusivement l'énergie électrique.

En effet, le faible kilométrage parcouru quotidiennement est parfaitement adapté à ce type de motorisation.

L'énergie fossile ainsi épargnée participera à la maîtrise des coûts, et à l'épargne d'une ressource précieuse.

Vous verrez ces véhicules dans notre ville au cours des prochains mois.

Conseil municipal

extraits de la séance du 9 décembre 2014

Etaient présents :

Etaient présents : M. Julien Crespo, M. Jean-Claude Bréard, Mme Brigitte Chiumenti, M. Jean-Pierre Couteau, Mme Corinne Robin, M. Marcel Botton, M. José Harter, M. Jean-Claude Waltrégn, M. Luc-Olivier Baschet, Mme Noëlle Renaut, M. Patrice Lesage, Mme Martine Grond, M. Michel Le Guillevic, M. José Lerma, Mme Martine Gardin, Mme Eliane Préault, Mme Sylvie Leclercq, M. Kamal Hadjaz, Mme Ana Monnier, Mme Aurore Lancéa, Mme Virginie Pautonnier, Mme Marie Tournon, Mme Naziha Benchehida, M. Philippe Ferrand, M. Jean-Pierre Zolotareff.

Absents :

Mme Mariéva Sanseau-Baykara, M. Gérard Moneyron.

Pouvoir :

Mme Mariéva Sanseau-Baykara a donné procuration à M. José Harter.

M. Gérard Moneyron a donné procuration à M. Jean-Claude Bréard.

Soit : En exercice : 27 Présents : 25 Votants : 27

M. Jean-Pierre Couteau a été élu secrétaire de séance.

M. Crespo précise que le point relatif à l'acquisition de la propriété « La Hautilière » qui a été adressé par courrier, complètera le point 7 (décision modificative n°5).

M. Crespo ajoute que M. Zolotareff a communiqué quatre questions qui seront abordées en fin de séance.

Mme Benchehida informe M. Crespo qu'elle souhaite poser également deux questions à l'issue de la séance.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2014

M. Crespo informe Mme Benchehida qu'il n'a pu excuser son absence lors de la séance du 21 octobre 2014 n'ayant pas eu son message téléphonique par manque de réception.

Mme Benchehida est ainsi notée absente excusée au compte-rendu de la séance du 21 octobre 2014.

A l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 21 octobre 2014 est adopté.

DÉCISIONS

Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a prises depuis la dernière séance :

- Le 14 novembre 2014, décidant de confier à l'entreprise TER-VERTE, les lots n° 1, n° 2 et n°3 dans le cadre du marché de l'Aménagement du Parc du Ru Gallet pour des montants respectifs de 9 524 € HT, 17 694, 50 € HT et 191 457, 10 € HT.

M. Crespo précise que la 1^{ère} réunion de chantier s'est tenue ce jour.

VENTE DE TERRAINS COMMUNAUX

M. Jean-Claude Bréard, Maire adjoint à l'urbanisme, rappelle à l'As-

semblée que conformément à l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la Commune.

Des Vauxois manifestent leur intérêt pour des parcelles non bâties appartenant au domaine privé de la Commune :

- Parcelle cadastrée AA 334 située Chemin de la Galloise, d'une contenance de 454 m².

- Parcelle cadastrée AM 358, situé chemin des clos, d'une contenance de 690m².

La parcelle AA 334 permettra à l'acquéreur pressenti de réunir des parcelles en zone constructible pour une contenance totale de 1 672 m².

Il lui a été proposé un prix de 30 000 € assorti de l'apport d'une parcelle non bâtie cadastrée A 1418 située rue Armand Raullet, lieu-dit la Manufacture, d'une contenance de 118 m², classé au PLU en zone d'activités et qui fera l'objet d'une acquisition par la Commune moyennant 1 €.

La parcelle AM 358 permettra à l'acquéreur pressenti d'agrandir son jardin situé en zone inondable. Il lui a été proposé un prix de 6 343, 81 € qui correspond au prix d'achat augmenté des frais de notaire lors de l'acquisition de cette parcelle par la Commune en 2014.

Les frais d'acquisition seront supportés par les acquéreurs.

M. Ferrand s'étonne que ce point n'ait pas été abordé en Commission urbanisme.

M. Bréard précise que la vente de la parcelle chemin de la Galloise est un très vieux dossier. La parcelle chemin des clos intéresse un riverain devenu propriétaire en 2013 dont la limite de propriété est très proche du périmètre du futur Parc du Ru Gallet. Cette parcelle à une faible intérêt au regard de l'aménagement du Ru Gallet puisque cette parcelle a été maintenue en pelouse par les anciens propriétaires. M. Crespo reconnaît que ce point aurait pu être abordé lors des différentes commissions urbanisme, travaux ou encore finances.

M. Zolotareff stipule que le groupe Vaux avec Vous ne participera pas au vote. Mme Benchehida refuse également de participer au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés (4 non-participation au vote), le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder à la vente des parcelles AA 334 au prix de 30 000 € et AM 358 au prix de 6 343, 81 € et à l'acquisition de la parcelle A 1418 au prix d'un euro symbolique.

CONVENTION POUR L'INSTALLATION D'UN RELAIS DE RADIOTÉLÉPHONE

M. Le Guillevic informe le Conseil Municipal que la Société Française de Radiotéléphonie (SFR) souhaite modifier l'implantation de son relais téléphone existant sur le stade de football de la Commune afin de couvrir plus largement le territoire communal.

L'ancienne Mairie serait un site idéal. Un espace technique serait installé au 2^{ème} étage et 2 dispositifs d'antennes d'émission-réception et 1 faisceau hertzien seraient disposés en toiture. Il est ainsi proposé de conclure une nouvelle convention d'occupation du domaine public, dont les points essentiels portent sur les obligations de l'opérateur en termes d'utilisation des locaux, à compter du 1er janvier 2015.

En contrepartie de la mise à disposition des emplacements visés par la convention prévue pour une durée de 12 ans, reconduite tacitement par périodes successives de 3 ans, la Commune de Vaux sur Seine percevra une redevance annuelle de 17 000 € HT.

L'antenne située sur le terrain de football sera entièrement démontée dès la mise en service de la nouvelle installation.

Dès la convention signée, les travaux pourraient débiter puisque l'Architecte des Bâtiments de France a donné son accord à cette implan-

tation. La 4G sera alors opérationnelle sur la Commune auprès de ce fournisseur.

M. Botton se demande pourquoi 2 antennes sont prévues. M. Le Guillevic précise qu'une antenne sera implantée sur chaque souche de cheminée afin d'assurer une meilleure couverture du territoire communal.

M. Couteleau souhaite savoir où en est la recherche de site d'Orange.

M. Le Guillevic souligne qu'Orange est aussi intéressé pour l'implantation d'un relai sur Vaux compte tenu de leur mauvaise couverture y compris de la 3G mais qu'ils rencontrent un problème de budget.

M. Ferrand s'étonne qu'il n'y ait pas de partage des sites et des relais entre opérateurs de téléphonie. M. Le Guillevic stipule que ceux-ci ne sont pas partants pour la mutualisation, d'autant qu'Orange n'est pas intéressé par le site de l'ancienne Mairie mais plutôt par le gymnase. M. Ferrand souhaite savoir si l'impact sanitaire de la mise en place de ce relai a été évalué. M. Le Guillevic précise que chaque opérateur procède à des mesures électromagnétiques après installation.

M. Ferrand se demande pourquoi ces implantations ne se font pas dans le Massif de l'Hautil, à l'image de l'implantation existante, où personne n'est gêné.

M. Crespo précise que cette antenne dans l'Hautil ne couvre pas le territoire communal et qu'à titre d'illustration, le site SFR en face des écoles n'a jamais émis de champs électromagnétiques au-delà des normes sanitaires. M. Crespo conseille à l'Assemblée de se rendre sur internet où toutes les mesures sont consultables.

M. Zolotareff informe le Conseil que son groupe ne dispose pas d'assez d'éléments pour voter pour cette implantation et souhaite que s'applique le principe de précaution même s'il est favorable au développement des moyens modernes de télécommunications.

A la majorité absolue (3 contre : Mme Tournon, M. Ferrand, M. Zolotareff), le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec SFR.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE ET VEXIN : MODIFICATION DES STATUTS

M. Crespo informe l'Assemblée que par délibération en date du 18 novembre 2014, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Seine et Vexin a approuvé le projet de modification de ses statuts, notamment les articles 5 à 7 relatifs aux compétences. En effet, la Communauté d'Agglomération s'est constituée au 1er janvier 2014 en prévoyant une montée en charge progressive de ses compétences.

Il stipule par ailleurs que les cartes seront à nouveau rebattues en 2016 avec la fusion de 6 EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) de Seine Aval dans le cadre de la future agglomération de 400 000 habitants.

Il conviendra alors de définir les compétences optionnelles, facultatives et « orphelines » ainsi que de préciser les modalités de gestion du personnel.

M. Zolotareff est enthousiaste sur ce sujet car il constate que les choses avancent mais demeure inquiet, pas tant sur le personnel (M. Crespo précise qu'il s'agit quand même de 1 000 personnes) mais plus sur les compétences et notamment sur le partage de celles-ci avec le Conseil Général telles la politique de l'emploi, l'insertion...

M. Crespo précise que les compétences citées concernent essentiellement la politique de la Ville qui concerne la ville des Mureaux et anciennement Meulan et Ecqueville.

Mme Benchehida souhaite connaître le contenu de la compétence « action culturelle ». M. Crespo précise que le label « pays d'Art et Histoire » fait l'objet d'une démarche avec le PNR.

M. Zolotareff souhaite pouvoir participer aux différentes réunions de la Communauté d'Agglomération.

M. Bréard rappelle que les réunions du Conseil Communautaire sont publiques mais que les membres de son groupe ne sont jamais présents.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Seine et Vexin.

CONVENTION POUR L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

M. Bréard présente la loi ALUR n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové qui précise notamment que toute commune faisant partie d'une communauté de plus de 10 000 habitants ne disposera plus à compter du 1er juillet 2015 de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat.

Suite à la délibération du conseil communautaire de la communauté de communes Vexin Seine du 3 décembre 2013 les premières conventions relatives à la mise en place de la plateforme de service pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme ont été signées entre Seine et Vexin communauté d'agglomération et 7 premières communes (Juziers, Montalet le bois, Jambville, Mézy sur Seine, Evéquemont, Bouafle et Flins sur Seine).

Par délibération du conseil communautaire du 27 mai 2014, deux communes complémentaires Ecqueville et Lainville en Vexin ont fait l'objet d'un transfert au 1er juin 2014.

Le transfert doit s'opérer au 1er janvier 2015 pour les communes de Vaux sur Seine et Brueil en Vexin et en juin 2015 pour les communes de Meulan, Tessancourt, Gaillon, Oinville et Hardricourt.

La convention reconduit à l'identique la répartition des rôles de chacun telle que définie antérieurement avec la DDT.

M. Crespo stipule qu'il s'agit ici d'un exemple type du désengagement de l'Etat : 2 personnes de la DDT (ancienne DDE) ont été recrutées, sans compensation financière de l'Etat. C'est la plateforme des Mureaux qui va à présent instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme. Il précise qu'il faudra veiller à maintenir un bon niveau de service aux habitants.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

ACQUISITION DE PARCELLES EN ESPACES NATURELS SENSIBLES : DEMANDE DE SUBVENTION

M. Bréard rappelle que par délibération en date du 2 septembre 2013 et 25 novembre 2013, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Agence des Espaces Verts pour l'acquisition des parcelles B 1145 et B 1146 et AM 318.

Par courrier en date du 22 octobre 2014, l'Agence des Espaces Verts souhaite que ces délibérations soient complétées en spécifiant les engagements suivants :

- Adhérer à la charte régionale de la biodiversité
- Maintenir dans le PLU l'inscription de ces parcelles en zone N.

M. Ferrand regrette que la Commission urbanisme n'ait pas donné son avis sur ce point. Aussi, le groupe Vaux avec Vous ne souhaite pas prendre part au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés (3 non-participation au vote : Mme Tournon, M. Ferrand, M. Zolotareff), le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Agence des Espaces Verts en spécifiant les engagements suivants :

- Adhérer à la charte régionale de la biodiversité
- Maintenir dans le PLU l'inscription de ces parcelles en zone N.

RESTAURATION SCOLAIRE ET ÉTUDE SURVEILLÉE : ACTUALISATION DES TARIFS

Mme Robin, Maire adjointe au scolaire, rappelle à l'Assemblée que par délibération en date du 26 juin 2013, le Conseil Municipal a fixé les tarifs de la restauration scolaire et de l'étude surveillée.

La commission scolaire a travaillé sur les tranches du quotient familial pour ajuster les tarifs au regard de la typologie des revenus des familles Vauchoises.

Par ailleurs, le nouveau dispositif de pointage de la restauration scolaire est amélioré avec l'acquisition de cartes plastiques. Ainsi, il est proposé par la Commission scolaire de facturer la 2ème carte délivrée, en cas de perte (ainsi que les suivantes le cas échéant).

En accord avec la Commission scolaire et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les tarifs suivants, applicables à compter du 1^{er} janvier 2015 :

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS
Elémentaire et maternelle	
0 à 4 000 €	2, 50 €
4 001 à 6 000 €	3, 00 €
6 001 à 8 000 €	3, 55 €
8 001 à 10 000 €	3, 80 €
10 001 à 13 000 €	3, 95 €
13 001 à 20 000 €	4, 15 €
20 001 à 27 000 €	4, 40 €
27 001 à 35 000 €	4, 70 €
35 001 à 45 000 €	4, 90 €
+ 45 000 €	5, 10 €
Etude surveillée	3, 60 €
Personnel communal	2,80 €
Extérieur	5,80 €
Exceptionnel	5,00 €
Panier repas	1,50 €
Carte cantine perdue	2,00 €

BUDGET PRINCIPAL 2014 : DÉCISIONS MODIFICATIVES N°2, N°4, N°5

M. Botton, Maire adjoint aux finances, rappelle au Conseil Municipal que le budget principal 2014 a été élaboré avec prudence compte tenu de l'incertitude quant aux montants des subventions, des dotations et des impôts - taxes. Ce sont 233 485 € qui ont été perçus en sus notamment au titre des droits de mutation (77 000 €), du Fonds Départemental de Péréquation de Taxe Professionnelle (94 000 €), ou encore du fonds d'amorçage des rythmes scolaires, en fonctionnement et 409 609 € de crédits supplémentaires en section d'investissement (subventions pour l'aménagement du Parc du Ru Gallet et construction du préau). Les travaux de ces 2 opérations ont ainsi été lancés.

Il convient alors d'ajuster le budget principal pour tenir compte de ces recettes et dépenses supplémentaires.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°2 comme suit :

Section d'investissement :**Dépenses**

Chapitre 21	+ 627 546, 00 €
Chapitre 23	+ 7 702, 00 €

Recettes

Chapitre 021	+ 233 485, 00 €
Chapitre 10	- 7 846, 00 €
Chapitre 13	+ 409 609, 00 €

Section de fonctionnement :**Dépenses**

Chapitre 023	+ 233 485, 00 €
--------------	-----------------

Recettes

Chapitre 73	+ 117 487, 00 €
Chapitre 74	+ 115 998, 00 €

Par ailleurs, un agent recruté en emploi aidé (contrat unique d'insertion) a mis fin à son contrat en septembre.

L'Etat ayant continué à verser son aide, il convient de reverser le trop perçu qui s'élève à 966, 34 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°4 comme suit :

Section de fonctionnement**Dépenses :**

Chapitre 022 :	- 967, 00 €
Chapitre 014	
Article 7489 :	+ 967, 00 €

De plus, par délibération en date du 29 mai 2013, le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition à l'amiable de la propriété de la Hautillière, financée par le fonds de prévention des risques naturels majeurs.

Après trois ans de procédure, France Domaines nous informe que leur service n'est pas compétent pour rédiger l'acte de vente. Cet acte doit être établi par un notaire et c'est à la commune d'avancer le montant de l'acquisition de 470 000 € auxquels il y a lieu d'ajouter les frais de notaire. M. Crespo précise qu'il s'agit d'une avance de trésorerie qui devrait être remboursée 3 semaines après la signature de l'acte.

A l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions : Mme Tournon, M. Ferrand, M. Zolotareff), le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°5 comme suit :

Section d'investissement :**Dépenses**

Chapitre 21 :	- 480, 000 €
---------------	--------------

Recettes

Chapitre 13 :	+ 480, 000 €
---------------	--------------

ASSURANCE STATUTAIRE : RENÉGOCIATION DU CONTRAT GROUPE ADHÉSION

M. Crespo informe le Conseil Municipal que le contrat groupe qui garantit la commune des risques financiers découlant de ses obligations statutaires (maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée, accident de service, maternité), arrive à échéance le 31 décembre 2014.

Le Conseil Municipal a, par délibération en date du 6 novembre 2013, décidé de se rallier à la mise en concurrence effectuée par le C.I.G. pour un nouveau marché qui prendra effet le 1er janvier 2015 pour une durée de 4 ans avec possibilité de résiliation annuelle.

Au vu du dossier de consultation et sur décision du Conseil d'Administration du C.I.G., il a été décidé d'attribuer le marché à SOFCAP répondant avec l'assureur CNP Assurances.

Le taux proposé aujourd'hui tient compte de la sinistralité de la commune depuis 4 ans et de la pyramide des âges des agents. Il est garanti 2 ans pour l'assurance des agents C.N.R.A.C.L.

La cotisation est ainsi proposée à 11,90 % de la masse salariale assurée

(contre 12, 52 % au contrat précédent) pour les risques décès, accident de service, longue maladie et maladie longue durée, maladie ordinaire (avec franchise de 10 jours) et maternité, soit une prime de 85.430,00 € par an.

La participation aux frais du C.I.G. s'élève quant à elle à 0,12 % de la masse salariale assurée et vient en supplément du taux d'assurance (soit 861 €).

Mme Monnier souhaite savoir si les collectivités territoriales sont obli-

gées, comme les entreprises de droit privé, de souscrire une mutuelle santé pour les agents.

M. Crespo précise qu'il s'agit d'obligations en matière de prévoyance-maintien de salaire et non de santé.

A l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions : Mme Tournon, M. Ferrand, M. Zolotareff), le Conseil Municipal décide d'adhérer au contrat groupe selon les modalités décrites et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATION D'UN EMPLOI DE BRIGADIER

M. Jean-Pierre Couteau, Maire adjoint à la sécurité, présente à l'Assemblée les mouvements au sein du service de la Police Municipale qui nécessitent la création d'un poste de brigadier, à temps complet :

M. Romain COIFFIER va remplacer M. Pascal GILLES parti le 1er décembre 2014.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de modifier le tableau des effectifs en ce sens, au 1er janvier 2015.

RAPPORT 2013 SUR LE PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT INTERCOMMUNAL

M. Jean-Claude Waltregny rappelle qu'en vertu des articles L.2224-5 et D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport annuel sur le service eau potable doit être présenté par le Maire ou le Président de l'établissement dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Le rapport 2013 a été approuvé le 8 juillet 2014 par le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de Vaux-sur-Seine/ Evrecquemont.

En vertu de l'article D.2224-3 du Code Général des Collectivités Locales Territoriales, dans les communes ayant transféré la compétence d'eau potable, le Maire présente le rapport dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

C'est l'objet de cette présentation, qui ne nécessite pas de délibération.

M. Waltregny précise que le taux de redevance du SIAMHLM s'élève à 1,19 €/m³ d'eau potable, payé par les raccordés et les raccordables au réseau d'assainissement.

Il présente par ailleurs le projet de modernisation de la station d'épuration qui doit passer à 125 000 équivalent – habitants (100 000 EH actuellement) et la volonté de réduire les boues d'épuration.

N.B : le rapport est consultable en Mairie.

RAPPORT 2013 SUR LE PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE D'EAU POTABLE

Mme Grond rappelle qu'en vertu des articles L.2224-5 et D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport annuel sur le service d'assainissement doit être présenté par le Maire ou le Président de l'établissement dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Le rapport 2013 a été approuvé le 25 juin 2014 par le Syndicat Intercommunal d'assainissement de Meulan – Hardricourt – Les Mureaux.

En vertu de l'article D. 2224-3 du Code Général des Collectivités Locales Territoriales, dans les communes ayant transféré la compétence d'assainissement, le Maire présente le rapport dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

C'est l'objet de cette présentation qui ne nécessite pas de délibération.

Elle met en avant la baisse des quantités mises en distribution de 9% et la baisse des recettes du délégataire de 7%.

(Arrivée de M. Moneyron à 21h45)

N.B. Le rapport annuel est consultable en Mairie.

QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS

• M. Zolotareff souhaite que la population puisse disposer d'une information sur le site internet sur l'existence du groupe Vaux avec Vous.

M. Crespo s'engage à lui fournir une réponse lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

• Mme Tournon informe le Conseil Municipal de l'existence d'une décharge en prolongement du chemin d'Angleterre.

M. Bréard souhaite attendre que le PNR du Vexin puisse à nouveau aider la Commune en matière de financement avant de procéder à cet enlèvement.

M. Couteau précise que ce point a été débattu lors du précédent Conseil Municipal, la Police Municipale procède régulièrement à des constats de dépôts sauvages mais rappelle que leur enlèvement génère des coûts très importants à la charge de la Commune.

• M. Ferrand souhaite qu'un abri bus soit installé devant la gare.

M. Crespo rappelle que cette compétence est du ressort de la Communauté d'Agglomération qui doit traiter l'aménagement des gares du territoire : Hardricourt, Juziers, Vaux, Meulan et la gare des Mureaux avec l'arrivée d'Eole. La Commune avait commencé à travailler sur un avant-projet. M. Crespo va essayer de faire accélérer le dossier auprès de la Communauté d'Agglomération.

• M. Zolotareff informe le Conseil Municipal qu'un document synthétique de bilan des difficultés recensées par les TAP sera remis lors du prochain Conseil Municipal accompagné de propositions puisque la Maire adjointe ne répond pas à ces demandes.

M. Crespo souligne que seuls 3 mails (qui recevront une réponse) ont été envoyés en Mairie pour faire part des difficultés rencontrées. Ces 3 lettres émanent de membres de la liste de M. Zolotareff.

Par ailleurs, lors de la réunion du Comité de pilotage des TAP, une autre de ses colistières était présente. Cela s'apparente pour M. Crespo à de la manipulation.

M. Crespo informe le Conseil que le Comité de suivi des TAP, réuni le 5 décembre, a décidé de continuer les TAP dans leur configuration actuelle et précise que les parents mécontents peuvent garder leurs enfants à domicile, une garderie payante est également à l'étude pour ces parents.

Il regrette que M. Zolotareff ne soit pas venu à la réunion de la Commission scolaire où il aurait pu faire part de ces remarques.

Compte tenu des manifestations bruyantes du groupe de la Majorité, le groupe Vaux avec Vous quitte la séance à 22 h 10.

• Mme Benchehida souhaite savoir pourquoi la Police Municipale participe aux TAP.

M. Crespo répond qu'il s'agit d'une volonté afin de faire connaître aux enfants la police et de créer des liens.

• Mme Benchehida remet en mains propres copie d'un courrier qu'elle a adressé à Mme Chiumenti, vice-présidente du CCAS, concernant des incidents qui se seraient produits lors de la séance du 20 novembre 2014.

Mme Leclercq précise que ce n'est pas Mme Benchehida qui a été agressive mais que c'était au contraire elle qui était agressive.

• M. Bréard informe l'Assemblée que le chantier d'aménagement du Parc du Ru Gallet a débuté depuis 1 semaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE SITE INTERNET : VAUXSURSEINE.FR



Annuaire des naissances en 2014

Jarid AHAMADA	16 Octobre
Netish Joshua Christophe AKOMASTRI DIDI CLEMENT	31 Juillet
Matisse Antoine ARANDA	27 Octobre
Oumar BARRY	7 Août
Rafael Malherbe BASTOS	21Août
Tyago François Philippe BASSIÈRE	22 Juin
Valentina Lia Asceline BECKER	2 Avril
Roman Jean Raphaël BUSSET	6 Novembre
Maëla BEUCHOT COLLIN	9 Mai
Cathy CHARROIN	30 Avril
Auguste Jean Gabriel DROUET	3 Août

Léo Axel Hugo DUBOIS	26 Décembre
Kendjy Néo DUPUIS	18 Février
Clémence Marie Joséphine Rachel ESPOSITO	20 Janvier
Paul Philippe Bernard ETIENNE	15 Novembre
Suzete Francisca FALCAO	17 Mai
Lina GEORGET	29 Octobre
Mathéo Bokathia William GOMIS	9 Février
Louison Anna Charline Solange GROULT	17 Mai
Keanu Leny Etiny KNAPP-ZILLER	12 Avril
Gabin Jean Philippe LELEU	6 Mai
Luana Sira Marie MINAUX	1 ^{er} Mars
Marine Frédérique Minerva LINGUA	27 Juillet
Théo Guy Jean-Marc Daniel MANGUINE	30 Octobre
Kelya Jeanette MAPON	2 Juillet
Naomi Touma MANSOURY	5 Juin
Noam MASTARI	14 Juin
Mélhène Béatrice Carmen Claude NAVE	27 Novembre
Allan Ange Joe ORTIZ	15 Août
Noa Martin Yvon ORTIZ	8 Septembre
Maiween Clayria PAISLEY GAIL	14 Janvier
Louis Marc Daniel QUIBEL	20 Mai
Alice Sylvana Marie-Christine RAGAZZINI	19 Avril
Faustine Marie Stéphanie SUTEAU LAPOIX	7 Juillet
Maya TRASMONTE KASPAR	28 Janvier

M a r i a g e s

GARY Jean-Claude
&
ROGER Murielle
le 12 avril 2014

MARTIN Stéphane
&
RITA Lydia
le 14 juin 2014

SOTTY Mathieu
&
FABRE Gwendoline
le 11 juillet 2014

MELO Frédéric
&
PIGOT Laura
le 19 juillet 2014

CEYRAT Romain
&
MULLER Sandrine
le 25 juillet 2014

BIDAULT Laurent
&
CHARLES Lucie
le 20 septembre 2014

AMZAY Youssef
&
CHOPPE Sarah
le 4 octobre 2014

ESTEBAN Alain
&
SZEWCZYK Nathalie
le 8 novembre 2014

NALLET Denis
&
BIANCO Laëticia
le 8 novembre 2014

DIDI CLEMENT Akomastri
&
POATY NZINGA Miriame
le 13 décembre 2014

**Police secours 17
Pompiers 18
Samu 15
Appel d'urgence 112**

Bureau de police de Meulan 01 34 92 53 20
Commissariat des Mureaux 01 34 92 49 00
Préfecture Versailles 01 39 49 78 00
Sous-Préfecture Mantes 01 30 92 74 00
Communauté d'Agglomération Seine & Vexin
01 30 99 06 07
EDF Les Mureaux Dépannage gaz 0 810 433 095
Dépannage électricité 0 810 333 095
Environnement (SEFO) 01 39 70 20 00
SNCF gare 01 34 74 09 38
S^e navigation de la Seine 01 30 37 06 33

Santé

Centre cardiologique d'Évecquemont 01 30 91 80 00
Hôpital Meulan 01 30 22 40 40 / 01 30 91 85 00
Service des urgences 01 30 22 43 33
Pharmacie du Pré Coquet 01 34 74 09 60
Maison méd. de garde des Mureaux FAIRE LE 15
ALDS soins à domicile 01 34 74 80 60
Dentistes
D^r Brochery 01 34 74 94 50
Garde Versailles (dim. et jours fériés) 01 39 51 21 21
Infirmières
M^{me} Saulay 01 30 99 20 21 / 06 81 50 66 67
M^{me} Devaux 01 30 91 42 87 & 06 81 85 36 76
Kinésithérapeutes
E. André 01 34 74 26 95 & 06 07 82 60 13

Médecins
SOS médecin 36 24
D^r Guillauneuf 01 34 74 14 20
D^r Malavialle, Moreau, Sevestre 01 34 74 64 44
Pédicure - Podologue
Cédric Scholer 01 34 92 97 37 / 06 60 59 03 00
Psychothérapeute
M^{me} Le Guillevic 01 34 74 22 73
Psychologue clinicien
M Lalibert d'Anglas 06 49 21 60 19

Animaux

Fourrière animale (Gennevilliers) 01 47 98 82 64
SPA Orgeval 01 39 08 05 08
Vétérinaires
D^r Giorgi 01 39 70 62 90
Clinique Vét. 01 34 74 66 00

Divers

Dépannage auto
Neumann 01 34 74 21 12
Pompes funèbres
Cistarelli 01 34 74 97 65
Roc Eclerc 01 30 22 09 02
Delauzanne 01 30 99 14 60
Taxis
Anne-Marie 06 86 43 50 61
F. Gameiro 06 07 77 61 07
Collèges / Lycées
Gaillon 01 30 04 16 30
Meulan Henri IV 01 30 99 90 50
Les Mureaux François Villon 01 30 99 20 01

Services municipaux

Mairie 01 30 99 91 50
Mail : contact@vauxsurseine.fr
Site : www.vauxsurseine.fr
Police municipale 01 30 99 91 54
Mail : police@vauxsurseine.fr
Services techniques 01 30 99 47 95
Bibliothèque 01 30 99 48 80
Centre de loisirs 01 30 91 45 52
Cosec 01 34 74 43 80
École maternelle 01 34 74 25 77
École primaire du 87 01 34 74 00 19
École maternelle du 144 01 34 74 58 74
Orangerie 01 30 22 25 92
Restauration scolaire 01 34 74 72 93

Social

Pôle Emploi 39 49
Bureau de l'emploi (agglomération Seine et Vexin)
01 30 99 06 07
CPAM 01 34 92 88 30
ALDS 01 34 74 80 60
Maison de retraite Orpéa 01 34 92 02 02
Territoire d'Action Sociale 01 34 92 87 20
PMI 01 34 92 87 20
Samu social 115

Culte

Paroisse de Meulan 01 34 74 01 09
Eglise protestante évangélique 01 34 74 33 00

ACCADRA
M^{me} Marta Bentkowski 01 30 99 11 09
ADGV
M^{me} Doris Duchenne 01 34 74 82 54
Association Go-Am, Ung-No Lee
Young-Sé Lee 01 34 74 37 27
AOCGE (Ornithologie)
M. Patrick Bibard 01 30 99 78 45
ASV (Cyclisme, Pieds de Vaux)
M^{me} Jocelyne Delafosse 01 30 99 78 18
ATCV (Tennis)
Kamel Hadjaz : 06 08 22 98 20
Atelier Caroline Viannay (art imprimé)
Caroline Viannay 06 29 62 86 63
Atelier dessin, pastel, peinture
M^{me} David-Leroy 01 30 90 38 22
AVRIL
M^{me} Martine Mourier 01 30 99 64 43
Amicale des donneurs de sang
M. Sébastien Fontaine 06 84 56 79 93
Bobines & Bambins
Elise 06 86 26 35 73
Caisse des écoles
Virginie Pautonnier 06 50 63 88 63
Contrechamps
Cécile & Cécric Babouche 06 87 41 50 09



CSV (Pétanque)
Alain Skadarka 01 30 99 07 19
CVVX (Club de voile)
Daniel Scheltus 01 34 74 82 58
Ecole de cirque Du corps à l'art
Catherine Thieriot 06 80 99 08 42
Ecole de Musique Frédéric Chopin
Anne-Sophie Fontaine 06 72 22 54 90
Entre Seine et Jardins (collectif d'artistes)
Gilles Le Dilhuidy 06 88 06 45 29
ESV (Football)
Henri-Claude Lauby 06 79 60 35 68
FNACA (Anciens combattants)
Jean-Pierre Doistau 01 30 99 09 70
Guitare en Val de Seine
Guillaume Lalibert 06 64 36 83 31
Handicap Prévention
Thierry Chefdeville 06 86 28 16 93
Judo-club
Jean-Marie Leicknam 01 34 74 63 72

Karaté do Shotokan - École Omnisports
M^{me} Marlène Mercier 06 10 51 52 46
La Saint-Hubert (Chasse)
Daniel Rousseau 01 30 99 87 31
Mosaïque et petits Cailloux
M^{me} Sandrina Van Geel 01 30 99 34 45
Musica Vaux association Léon Barzin
J-L Lépinoy 06 88 76 14 75
Passeport Jeunes
Guy Gardin 01 30 91 98 35
Rencontres philosophiques
Pierre Breynaert 01 34 74 93 80
Soif compagnie (théâtre)
Claire Astruc 06 20 47 20 31
Les voies du baobab
Maria Alexandre : 06 60 95 97 18
Trait d'union (Aide aux devoirs)
Francis Wittmer 01 34 74 96 42
TTCV (Tennis de table)
François Lecouvey 01 39 70 98 18
Vaux contre le cancer
Marc Ferot 06 09 66 27 77
VLV (Vaux Loisirs Voyages)
Alain Gelot 06 84 98 66 36
Vocalises (Chorale)
François Wallach 06 03 63 93 s



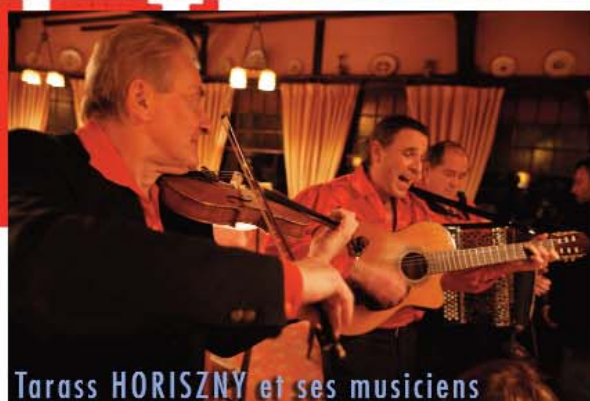
Boulou et Elios FERRÉ



Richard CROSS

Ouliana TCHAIKOWSKI

Alexandra TCHAIKOWSKI



Tarass HORISZNY et ses musiciens



Choeur Saint VOLODYMYR LE GRAND



Marta et Frédéric BENTKOWSKI



Ballet KARLYK



BB SOUND: Son et lumière
+ DJ BBSKI (à partir de 23h)

L'Association Culturelle Franco-Ukrainienne VESNA
et la Mairie de Vaux-sur-Seine présentent:

LE CABARET SLAVE

Soirée au profit des enfants malades touchés par la catastrophe de Tchernobyl

SAMEDI 7 FÉVRIER 2015 À 21H
ESPACE MARCELLE CUCHE

www.facebook.com/LeCabaretSlave
www.vesna-asso.com



Ville de
Vaux-sur-Seine



Espace MARCELLE CUCHE
89, rue du Général de Gaulle
78740 Vaux-sur-Seine

ENTRÉE (+une boisson) : 18€ en prévente
(réservation au 06 88 78 09 04 avant le 30 janvier 2015)
22€ sur place (sous réserve de places disponibles)